VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 MARS 1940 — NUMERO 25



Abonnement ... payable à ...:
Canada ... $2.00
Etats-Unis ... $2.50
Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publié par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

L'unité nationale et les droits scolaires de la minorité manitobaine

672 candidats pour 245 sièges

Pas une seule élection par acclamation. — Au Manitoba, 56 candidats pour les 17 sièges. Six candidats dans Provencher et cinq dans Saint-Boniface.

La nomination pour les élections du 26 mars a eu lieu lundi à travers tout le pays. Il y a sur les rangs 672 candidats. On est loin du chiffre record de 892 atteint en 1935.

Il n'y a pas une seule élection par acclamation.

Les candidats se répartissent comme suit: 240 libéraux, 213 conservateurs, 96 C.C.F., 28 Crédit Social et Démocratie Nouvelle.

Les libéraux ont des candidats dans tous les sièges, sauf trois dans l'Ontario et un en Colombie.

Les conservateurs n'ont pas de candidats dans 11 sièges du Québec, 13 de la Saskatchewan, 7 de l'Alberta et un de la Colombie.

Les candidats C.C.F. sont surtout dans l'Ontario et l'Ouest; ceux du Crédit Social et de la Démocratie Nouvelle dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Les C.C.F. ont 13 candidats sur 17 sièges au Manitoba, 17 sur 21 en Saskatchewan, 15 sur 17 en Alberta et 16 sur 16 en Colombie.

Au Manitoba

Au Manitoba, 56 candidats ont été nommés pour les 17 circonscriptions.

Une surprise de la dernière minute, dans Provencher, a été la nomination de H. M. Podolsky comme indépendant. Cela fait six candidats pour le siège: un libéral, un conservateur, un créditiste social, un C.C.F. et deux indépendants.

Pour les quatre sièges de la ville il y a 13 candidats. Dans chacun il y a un libéral, un conservateur et un C.C.F. Leslie Morris, candidat communiste dans Winnipeg-Nord, fait le treizième.

Saint-Boniface compte cinq candidats: Dr J.-P. Howden, libéral; George C. MacLean, conservateur; G. H. Barefoot, C.C.F., Philippe Guay, créditiste; M. Jacob, indépendant "Win the War".

A noter que les deux seuls candidats se présentant au Manitoba sous l'étiquette du Crédit Social sont deux Canadiens français: A. Bainville (Provencher) et Philippe Guay (Saint-Boniface).

En pleine bataille

La grosse artillerie verbale des partis tonnera cette semaine et la semaine prochaine sur toutes les tribunes publiques, de l'Atlantique au Pacifique. Tandis que le premier ministre Mackenzie King — délaissant la radio — parlera à Montréal et Toronto, l'hon R.-J. Manion, chef conservateur, poursuivra sa tournée dans les provinces de Québec et d'Ontario. M. J.-S. Woodsworth, chef C.C.F., mènera la bataille dans les provinces des Prairies et son principal lieutenant, M. M.-J. Coldwell, parlera à une série d'assemblées dans l'est du Canada. Les créditistes, sous la direction de l'hon. W.-D. Herridge, chef néo-démocrate, et M. John Blackmore, député sortant de Lethbridge, concentrent le gros de leurs efforts en Alberta.

Les ministres du Québec, les honorables Ernest Lapointe, P.-J.-A. Cardin et C.-G. Power dirigeront la campagne électorale dans la vieille province. MM. Lapointe et Power sont de retour de tournées dans l'Ouest jusqu'à la côte du Pacifique.

Nos finances provinciales

Les dépenses de la province estimées pour l'année prochaine à $16,142,400. — L'intérêt sur notre dette publique augmenté de $227,814, à cause du change défavorable.

L'hon. S. S. Carson, trésorier provincial, a déposé sur le bureau de la Chambre son estimé des dépenses pour la nouvelle année financière, du 1er mai 1940 au 30 avril 1941. Elles s'élèvent à $16,142,490. L'an dernier, l'estimé était de $15,788,597, bien que, une fois l'exercice terminé, les dépenses réelles atteindront un chiffre sans doute moins élevé.

L'augmentation sur l'année dernière est de $353,802. Plus de la moitié de cette différence, $227,814, est due à l'augmentation de l'intérêt sur la dette publique, occasionnée par l'échange défavorable des Etats-Unis depuis la guerre. Le seul intérêt de notre dette publique provinciale nous obligera à débourser $5,974,135.

La plupart des chapitres de dépenses se maintiennent au niveau de ceux de l'année précédente. L'octroi des écoles publiques monte de $3,000. L'octroi à l'Université reste le même. Les bourses d'études passent de $20,000 à $30,000. Les écoles secondaires disposeront de $25,500 de plus.

Les crédits affectés à l'agriculture accusent une augmentation de $22,100.

Le service de la santé publique demande $75,316 de plus que l'année dernière. L'entretien des routes reste au même chiffre, $800,000.

Lignes d'embranchement

Tous les groupes de la Chambre se sont ralliés autour du gouvernement Bracken pour combattre certains projets d'abandon d'embranchements de la part des compagnies de chemin de fer dans la province du Manitoba.

Le Canadien National et le Pacifique Canadien ont demandé l'autorisation d'abandonner les embranchements suivants: Hallboro à Beulah, 75.19 milles; Muir à Gladstone, 10.3 milles; West Tower à Delta, 14.53 milles; Oakland à Cawdor, 11.55 milles; Hamiota à Miniota, 19.8 milles; MacGregor à Varcoe, 54.41 milles; Reston à Wolseley, Saskatchewan, 122.4 milles.

La suppression de l'embranchement Louise-Deloraine a déjà été rejetée par la Commission des Transports.

Comme l'a dit M. Bracken, si ces lignes étaient abandonnées, cela équivaudrait à la création de plusieurs "bourgs-fantômes" dans la province.

Les règlements de la Chambre

La Chambre a entrepris la discussion en comité du projet de revision de ses règlements. Elle a approuvé la limite de 40 minutes fixée pour les discours des députés autres que les chefs de parti; mais M. Stubbs s'y est opposé énergiquement, appuyé par huit collègues.

Il avait été proposé de réduire à trois le nombre des ajournements au débat sur l'adresse. Un amendement a été accepté qui stipule que d'autres ajournements pourront être accordés pour un motif raisonnable. Ne laisse-t-on pas la porte ouverte aux abus dont on se plaint justement?

Pour les apiculteurs

La Chambre a accepté en première lecture les bills validant la garantie provinciale de $10,000 aux coopératives de miel et de $600,000 à la "Manitoba Sugar Co."

Les $10,000 garantis aux producteurs de miel étaient pour leur permettre de mettre sur pied leur coopérative, chose qu'il leur était impossible de faire seuls, à cause de l'état démoralisant du marché. Au cours de l'été dernier, le prix du miel est tombé à 4 sous ½ la livre, alors qu'il était de 25 sous au début de l'industrie, il y a 20 ou 25 ans.

Le bill de la "Manitoba Sugar" sera discuté en seconde lecture mercredi. M. Farmer a plusieurs questions à poser au sujet de la garantie provinciale.

Ministre de France au Canada

On annonce officiellement que M. René Ristelhueber, ministre de France en Bulgarie, a été nommé ministre de France à Ottawa. Il succèdera à M. le comte Robert de Dampierre, qui vient d'être transféré dans l'un des pays du nord de l'Europe.

Von Ribbentrop au Vatican

ROME — Joachim von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a eu deux conférences avec Mussolini dimanche et lundi. Entre temps, il a rendu visite au roi Victor-Emmanuel et au Pape Pie XII.

On croit qu'avec ce dernier, l'entretien a roulé sur les fermetures d'églises, les confiscations de propriétés ecclésiastiques et les mauvais traitements infligés aux prêtres et aux catholiques dans les territoires occupés par l'Allemagne.

"Si nous sommes réellement et sincèrement en faveur de l'unité nationale, nous devons faire notre part en adoptant à l'unanimité un "bill" qui redonnera à la minorité française et catholique de cette province le libre exercice de ses droits en matière de langue et de religion", déclare à la Chambre manitobaine M. Edmond Préfontaine, député de Carillon.

Le débat sur l'adresse a pris fin au début de la semaine dernière et celle-ci a été adoptée à mains levées. Dix-huit orateurs y ont pris part, mais aucune critique sérieuse du gouvernement n'a été faite. Le thème général de la plupart des orateurs a été la promesse de coopération avec les autorités provinciales dans leur effort de guerre.

Le dernier jour du débat a été marqué par un discours de notre compatriote Edmond Préfontaine, député de Carillon, qui s'est exprimé d'abord en français. Toute la Chambre l'a écouté avec une remarquable attention pendant qu'il demandait, au nom de l'unité canadienne, la restauration de ses droits scolaires à la minorité française et catholique du Manitoba.

Voici le texte du discours de notre compatriote:

Il serait regrettable qu'en cette session qui suit immédiatement la visite de nos Souverains en ce pays, le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se termine sans qu'un mot ne soit dit dans la langue française, langue qui a plein droit de cité dans cette Chambre et dont nos Souverains se sont servis avec tant de grâce et de facilité lors de leur séjour au Canada. Je demande donc votre indulgence, Monsieur l'Orateur, afin de prononcer quelques mots au moins dans la langue française.

En français

(Les deux paragraphes qui suivent ont été prononcés en français).

Monsieur l'Orateur, comme je viens de le dire, il me semble qu'il serait regrettable que ce débat prenne fin sans qu'un mot ne soit dit dans la langue française, langue dont je puis me servir de plein droit dans cette Chambre et que nos Souverains ont employée à différentes reprises lors de leur visite au Canada. Ce faisant, ils ont consacré d'une façon éclatante, à mon avis, la dualité des races, des cultures et des langues en ce pays.

Permettez-moi, Monsieur l'Orateur, de vous féliciter de nous revenir encore cette année plein de vigueur et de santé pour présider aux délibérations de cette chambre, ce que vous faites avec tant de tact, d'énergie et de dignité. Je désire aussi m'unir à ceux qui ont parlé avant moi afin d'exprimer mon plaisir de voir l'honorable procureur général, M. Major, et l'honorable député de Winnipeg, M. Barry, de nouveau à leurs sièges en cette chambre dans un état de santé satisfaisant.

Je désire aussi exprimer le regret de ne pas voir à son siège l'honorable député de Winnipeg, M. Webb, car ce batailleur émérite aurait certainement eu des choses intéressantes et piquantes à nous dire dans le débat sur l'adresse.

Si je me suis levé à cette heure tardive, Monsieur le Président, pour prendre part à la discussion, c'est qu'en plus de vouloir faire résonner la langue française sous la voûte parlementaire, je sentais que j'avais un double devoir à remplir, le premier envers la race française que je représente en cette enceinte et le second envers les cultivateurs du comté de Carillon qui m'ont envoyé ici les représenter.

Visite des Souverains

Inutile de dire que je m'unis aux sentiments exprimés dans le discours du trône au sujet de la visite de Leurs Altesses Royales. La réception enthousiaste qu'ont reçue Leurs Majestés dans la province de Québec et dans tous les centres français du Dominion est encore trop vivace dans la mémoire de tous les Canadiens pour qu'il soit nécessaire d'insister. Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, nous avons eu avec nous, non seulement le symbole, mais la présence vivante de notre Roi et de notre Reine. Laissez-moi, en mon nom personnel et au nom de mon épouse, rappeler l'expérience heureuse et mémorable d'avoir pu, dans cette Chambre même, presser la main de Leurs Majestés. Quel que soit l'avenir politique qui m'est réservé, je garderai sûrement une grande reconnaissance envers les électeurs du comté de Carillon, — le plus beau comté, à n'en pas douter, du Manitoba, — de m'avoir envoyé à la Législature provinciale dans l'année de grâce 1939.

Laissez-moi, Monsieur l'Orateur, vous raconter une anecdote qui vous montrera clairement comment la population française du Manitoba désirait ardemment voir nos Souverains.

Il était généralement admis, quelques jours avant l'arrivée du Roi et de la Reine, qu'il serait difficile de trouver de bons sièges pour assister à la procession royale. Les Canadiens français de Saint-Pierre-Jolys envoyaient à Winnipeg et à Saint-Boniface deux des leurs, la veille de l'arrivée de Leurs Majestés, pour se procurer des sièges au nombre de deux à trois cents. Ces messieurs, ne trouvant rien de convenable à moins d'un dollar du siège, crurent qu'afin de permettre au plus grand nombre possible d'assister, il était préférable pour les gens de Saint-Pierre de construire leur propre estrade. Ils obtinrent donc un permis de la ville de Saint-Boniface vers les six heures du soir et se dirigèrent vers Saint-Pierre en toute hâte. Ils y réunirent une quinzaine d'hommes de bonne volonté, chargèrent deux camions de bois et de matériaux de construction et vers les dix heures, tous ensemble, ils arrivaient à Saint-Boniface pour se livrer à la construction d'une estrade à la lumière d'ampoules électriques installées pour la circonstance. Ils terminèrent leur travail vers une heure du matin et, dans l'après-midi du même jour, il y avait 250 à 300 personnes de Saint-Pierre qui, toutes ensemble, criaient avec enthousiasme: "Vive le Roi! Vive la Reine!"

Unité nationale

Le discours du trône mentionne le fait que notre pays est en guerre et promet aux autorités fédérales tout l'appui possible pour conduire la guerre à bonne fin. Le Canada français a déjà signifié son opinion à ce sujet par le vote qui a été donné dans la province de Québec le 25 octobre. Depuis cette date mémorable et même avant, on a parlé beaucoup de l'unité nationale. Cette unité semblait si nécessaire et paraissait si grave de conséquences, que tous les yeux du Canada étaient rivés sur la province de Québec pendant les quelques semaines qu'a duré la campagne électorale dans la vieille province. Le Canada français considère assurément que la lutte engagée en Europe est une lutte entre les forces du christianisme et les forces de Satan. Mais il est admis par tous les commentateurs de l'élection du 25 octobre que la province de Québec a surtout considéré l'unité nationale quand elle a voté comme elle l'a fait. Il ne faudrait pas croire, cependant, que la tâche de préserver et d'augmenter l'unité nationale est l'affaire seulement des Canadiens français. Les deux partenaires dans la Confédération ont chacun leur part à faire dans ce travail important et permettez-moi de vous citer un extrait d'un article écrit par Leslie Roberts dans le "Canadian Business" du mois de novembre, article qui a pour titre: "Vive les Canadiens!"

La part des Anglo-Canadiens

"Now that English Canada has read the verdict, what are we of the other race going to do about cementing this relationship? Here and elsewhere, this observer and other writers have urged the case of the French Canadian's place in Confederation and have tried to assess the causes leading to the political revolt which gave us Maurice Duplessis. In the hour of crisis French Canada abandoned its stand. Yet the reasons for the so-called revolt remain, for the French-speaking believes that the English-speaking Canadian still fails to accord the French-speaking minority outside Quebec the same good treatment which the majority in Quebec has given the English-speaking minority in the land of "soupe au pois". If the rest of the country appreciates this gesture of whole-hearted Canadianism which comes now from Quebec, the road to true national unity lies open before us. For too long the rest of Canada, and notably Ontario, has blinded its eyes to the questions arising from bilingualism and such problems as the Separate Schools issue. To state the matter boldly, it was largely the bigotry manifested elsewhere, the desire for an Anglicized Canada, which finally led to what was widely advertised as the bloodless revolution in Quebec. The answer received from Quebec during the evening of October 25th reaches an all time high in generosity. Duplessis, with all his prattle of autonomy, was sent into political oblivion. Godin, whose policy went even farther than that laid down by the outgoing Premier, was wiped out. There is French-Canada's answer. Never in our history has such a gesture of co-operative Canadianism been made, this in the face of what French Canada still regards as a continuous series of rebuffs.

Today, Canadian unity is something more than an empty dream, something more than the idle theorising of writers and speakers labouring in what so long seemed to be a vineyard in which tangled weed growths sapped the health of the vine. Today, Canadian unity is on the verge of becoming a fait accompli, provided we English Canadians will respond to the toast which French Canada has proposed, a toast to the health of Canada".



M. Edmond Préfontaine, député de Carillon

Soyons logiques

Monsieur l'Orateur, ce n'est pas dans un esprit d'antagonisme ou d'animosité envers qui que ce soit dans cette chambre ou dans cette province que je viens de citer ces paroles et que je vous rappelle que nous n'aurons jamais d'unité nationale complète et durable avant que les Canadiens français du Canada ne puissent se rendre le témoignage qu'ils sont traités en égaux par leurs partenaires de langue anglaise dans la Confédération. Je ne désire en aucune façon faire de la question des écoles du Manitoba une question politique, mais laissez-moi vous suggérer, Monsieur l'Orateur, laissez-moi suggérer à tous les honorables membres de cette chambre que si nous sommes réellement et sincèrement en faveur de l'unité nationale, si nous avons applaudi avec chaleur le verdict que la province de Québec a rendu le 25 octobre au soir, un devoir nous incombe de faire notre part en faveur de l'unité nationale, et cette part importante nous pouvons la remplir en adoptant à l'unanimité dans cette Chambre un "bill" qui redonnera à la minorité française et catholique de cette province le libre exercice de ses droits en matière de langue et de religion. Connaissant, M. l'Orateur, la largeur de vues de mes collègues dans cette Chambre, je suis certain qu'ils prendront de bonne part cette suggestion et j'espère qu'ils agiront en conséquence.

(Suite à la troisième page)

L'hon. Paul Leduc, ministre des mines dans le cabinet de l'Ontario, assiste à la convention de l'Institut Canadien des Mines et de la Métallurgie, qui se tient ces jours-ci à Winnipeg.

Association d'éducation

Convention des instituteurs

Nous donnons ci-dessous le programme de la Convention des Instituteurs de langue française qui aura lieu à l'Académie Saint-Joseph, les 27 et 28 mars:

Mercredi 27, à 2 h. 30 p.m.

La partie musicale par les élèves de l'Académie.

Bienvenue par les deux présidents.

Choix du Comité de Nomination.

Causerie: L'Eglise et l'Education, par le R. P. Jacq, S.M.

Mercredi 27, à 8 h. p.m.

Causerie: La formation de la volonté chez l'adolescent, par le R. P. Faure, S.J.

Causerie: La formation de l'intelligence chez l'adolescent, par une religieuse de Saint-Adolphe.

Jeudi 28, à 8 h. p.m.

Rapport du Comité de nomination.

Causerie: La formation du coeur chez l'adolescent, par M. l'abbé L. Blais.

Election des officiers pour 1940.

Discussion générale: le programme d'études et le concours de français.

Concours de français

Le concours de français aura lieu le 18 mai, de 9 h. à midi.

Nous prions instamment le personnel enseignant de nous faire parvenir sans plus tarder les listes des élèves qui se préparent au concours de français. Que l'on ne remette pas ce devoir à la dernière minute; ces renseignements nous sont nécessaires dès maintenant, afin de pouvoir imprimer une quantité suffisante de papiers d'examen.

Redistribution des bourses

Selon une résolution passée par les comités conjoints de Fonctionnement scolaire et de l'Association des Instituteurs et approuvée par l'Exécutif de l'Association, il a été décidé de faire les changements suivants concernant les bourses du concours:

a) Il y aura dorénavant deux bourses au XIIe grade pour les élèves qui se destinent à l'Ecole normale, l'une de $100 et l'autre de $50 qui seront accordées aux deux élèves qui arriveront premier et deuxième au concours. L'octroi de ces deux bourses sera soumis aux mêmes conditions que celles exigées dans le passé.

b) Prix de concours: Pour le XIe grade, il sera accordé deux prix de concours de $25.00 chacun, un pour chacune des classes A et B, comme encouragement aux élèves de ce grade à continuer leurs études.

D'autres détails seront publiés la semaine prochaine.

Le Secrétaire général.

Notre Campagne

Dimanche prochain, dans l'après-midi, à Saint-Boniface et à Norwood, campagne à domicile de sollicitation d'abonnements à "La Liberté".

Pour la ville de Winnipeg la date sera fixée prochainement.

Conditions d'abonnement nouvelles et faciles. Nos solliciteurs vous renseigneront.

Ne manquez pas cette occasion d'encourager l'oeuvre très importante de la Presse Catholique au Manitoba.

"Un journal catholique dans chaque famille catholique".

Un ministre du cabinet Hepburn démissionne

TORONTO — L'hon. Harry Nixon, secrétaire provincial et bras droit du premier ministre Hepburn, a démissionné, en protestation contre l'attitude de ce dernier envers l'effort de guerre du Canada. Il continuera de représenter la circonscription de Brant comme député libéral-progressiste.

Membre du gouvernement Hepburn depuis sa formation première en 1934, M. Nixon a fréquemment rempli les fonctions de premier ministre intérimaire, durant les absences de M. Hepburn. Il était considéré par beaucoup comme son successeur éventuel.

Atterrissage forcé d'un avion militaire canadien aux Etats-Unis

ALEXANDRIA BAY, N.-Y. — Un avion militaire canadien parti d'Ottawa samedi a dû atterrir ici dans un champ couvert de neige. Les deux aviateurs sont A. E. L. Cannon, de Québec, fils du juge Lucien Cannon, et J. Duguid, de Winnipeg. Ils ont été légèrement blessés. Les autorités de Washington n'ont pas cru devoir les interner.

M. Lapointe officiellement reçu par la Saskatchewan

REGINA, Sask. — L'Assemblée législative de la Saskatchewan, pour la première fois dans l'histoire de cette province, a reçu officiellement le très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice du Canada.

Du consentement unanime de la Chambre, M. Lapointe a été présenté à l'Assemblée. Le premier ministre de la Saskatchewan, l'hon. M. Patterson, en présentant l'illustre visiteur, le premier membre d'un cabinet fédéral à recevoir cet honneur, lui a souhaité la bienvenue.

M. Lapointe a remercié en termes émus, faisant allusion à cette réception comme d'un événement de sa carrière dont il se souviendra toujours avec une fière émotion.

Les plus anciens députés de la Chambre disent n'avoir pas souvenance que pareille cérémonie se soit jamais déroulée dans cette province.

Le Canada en guerre

OTTAWA — En novembre et décembre 1939, le bureau du Contrôleur des publications, qui travaille de concert avec le Censeur de la presse, a lu 23,000 journaux et périodiques, soit en moyenne de 1,200 par semaine. Outre les journaux français et anglais, ce bureau a lu des publications en 20 langues étrangères. Tous les imprimés en français relèvent, pour fins de censure, du bureau de Montréal.

La semaine dernière, le Gouvernement fédéral a reçu $1,323.60 de contributions volontaires pour la poursuite de la guerre. Huit de ces contributions venaient de maisons japonaises établies en Colombie-Britannique et les autres de diverses provinces, y compris le Québec.

D'après les chiffres fournis par le Ministère de la Défense Nationale, les marins et soldats mariés reçoivent à peu près la même somme chaque mois pour eux et leur famille. Ainsi, un soldat ayant une femme et un enfant touche en tout $86.60 par mois et le marin dans le même cas touche $85.50.

Au cours d'une causerie prononcée à Toronto dernièrement, le maréchal de l'air, W. A. Bishop, l'as des as canadiens dans la dernière guerre, a dit: "Cessons de croire que nous combattons Hitler seulement et non pas le peuple allemand. Treize millions de jeunes gens s'inclinent devant Hitler et le considèrent comme leur dieu. Si nous combattons Hitler, nous combattons aussi ceux qui ont foi en lui. — Nous combattons le même ennemi de la liberté, impitoyable, cruel et menteur..."

M. Godbout et le suffrage féminin

QUEBEC — En dépit des graves objections signalées par Son Eminence le cardinal Villeneuve, M. Adélard Godbout a annoncé qu'il présentera le bill ministériel sur le suffrage féminin.

La déclaration a causé à la fois une vive surprise et de l'enthousiasme chez un grand nombre de députés ministériels qui ont applaudi bruyamment le premier ministre.

C'est en réponse à une question de M. Duplessis que M. Godbout a déclaré:

"Je ne sais pas exactement encore quand nous allons présenter ce projet de loi; je ne sais pas exactement encore dans quelle forme nous le présenterons, mais ce que je puis dire au chef de l'opposition, pour répondre à sa question, c'est, premièrement, que, pas plus dans cette législation que dans d'autres, nous n'exploiterons aucun sentiment élevé au bénéfice de la petite politique; et, deuxièmement, cela le surprendra peut-être, il y a dans cette province des hommes qui n'ont qu'une parole et quand je la donne, je la tiens."

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 6 mars

Neuf charbonniers italiens sont actuellement détenus par le contrôle anglais de la contrebande à la suite de la décision du gouvernement anglais d'empêcher le mouvement du charbon allemand du port hollandais de Rotterdam en Italie.

L'agence d'information allemande affirme que 20 soldats ont été tués et 16 autres faits prisonniers lorsque des troupes de choc allemandes ont pris d'assaut une casemate anglaise sur le secteur de la Moselle. Le communiqué de l'agence affirme que c'est la première fois que les Allemands en viennent aux mains avec des soldats anglais depuis le début de la guerre.

Le haut commandement finlandais rapporte que les Russes ont attaqué sur la glace de la baie de Viborg avec l'appui de leur aviation et de leur artillerie, mais qu'ils ont été repoussés.

Jeudi 7 mars

[illegible]

Vendredi 8 mars

[illegible]

Samedi 9 mars

[illegible]

Dimanche 10 mars

[illegible]

... quart qui a pour objet, croit-on, l'envoi de troupes par les Alliés en Finlande.

La Grande-Bretagne et l'Italie règlent leur différend au sujet de l'importation de charbon allemand.

On s'attend à ce que la Finlande renouvelle sa demande d'aide aux Alliés, si les négociations de paix échouent.

Lundi 11 mars

M. Chamberlain déclare à la Chambre des Communes que les Alliés sont prêts à aider la Finlande au moyen de toutes les ressources à leur disposition, mais refuse de dire s'ils se proposent d'envoyer des troupes régulières.

Les négociations continuent à Moscou entre une délégation finlandaise et le Kremlin. L'Italie et l'Allemagne favoriseraient la paix entre les deux belligérants.

La bataille n'a pas diminué d'intensité dans l'isthme de Carélie.

Mardi 12 mars

Les termes définitifs pour le retour à la paix entre la Russie et la Finlande auraient été arrêtés ce matin à Moscou.

[illegible]

M. Daladier déclare à la Chambre des Députés qu'un corps expéditionnaire allié de 50,000 hommes est prêt depuis le 26 février à aller au secours de la Finlande.

Hitler adresse ses félicitations à S. S. Pie XII à l'occasion du premier anniversaire de son couronnement.

Le congrès "mystique fasciste" de Milan

CITE DU VATICAN — L'Osservatore Romano [illegible]

... la nouvelle conception de la mystique serait cohérent ... comme réalité unique, mais ces positions sont celles adoptées par le ... et l'athéisme ... peut approuver et qu'aucun Italien ne peut ... désirer pour son pays".

La répression du communisme belge

BRUXELLES — Le parti communiste belge sera le premier objectif des mesures gouvernementales contre le flot de propagande d'inspiration étrangère roulant en Belgique, déclare le ministre de la justice Paul-Emile Janson. Cette propagande se fait sentir surtout dans les milieux ouvriers.

"C'est le devoir strict du gouvernement, et il ne manquera pas de l'accomplir, de mettre fin à cette campagne visant à renverser nos institutions, détruire l'indépendance belge et dépouiller notre pays du bénéfice de ses libertés constitutionnelles".

Une aide pour ceux qui ont passé la cinquantaine

Les hommes et les femmes qui ont passé la cinquantaine sentent décliner leur énergie et leur activité. Leur vitalité générale est aussi moins vigoureuse.

Il semble plus difficile alors de se libérer des petits malaises ou maladies et, ici et là, la dépression commence à se faire sentir.

Pour tous ceux qui veulent garder santé et vigueur et maintenir leur énergie intacte, c'est le moment de suivre un traitement de "Milburn's Health and Nerve Pills."

Elles renforcent et stimulent l'organisme et retardent la décrépitude causée par l'âge.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

A Travers les Centres Français

Letellier

Mort de M. Horace Dumesnil

Le 4 mars expirait après une maladie prolongée, M. Horace Dumesnil, un des pionniers de notre paroisse, à l'âge de 75 ans et 4 mois. Le défunt naquit en 1864 à Saint-Marc, comté de Lotbinière, P.Q., il vint en 1885 au Portage-du-Rat (Kenora), où il travailla dans les scieries jusqu'en 1888. Il vint alors à Letellier pour s'établir sur une ferme. Il débuta avec un seul lot de réserve, mais augmenta graduellement ses possessions, et il était considéré comme un de nos fermiers progressifs, s'intéressant à tous les mouvements paroissiaux; il fut pendant plusieurs années, président du Cercle local de l'Association Coopérative d'Education de Letellier.

Lui survivent, son épouse (née Juliette Jutras) et 9 enfants: Louis, fermier, de Letellier; Annette (Mme Fred Mastin), de Pine Falls; Gaston, fermier, de Letellier; Auguste, instituteur, de Saint-Georges; Maurice, commis, de Pine Falls; Omer, fermier, de Letellier; Jean, employé de mine, Madsen, Ont.; Lucien, employé de mine, Red Lake, Ont., et Cécile, à la maison.

M. Louis Dumesnil, l'aîné des fils du défunt, conduisait le deuil; M. Edmond Comeault avait charge des funérailles; M. le curé Laurin officia.

M. Roland Dumesnil, neveu, conduisait la dépouille mortelle. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. MM. Jos. Jutras et Roch Dumesnil firent la quête.

Les porteurs actifs étaient ses six fils: Gaston, Auguste, Maurice, Omer, Jean, Lucien. Porteurs honoraires: MM. John Boileau, Jules Cardinal, Napoléon Forest, Richard Lemoine, Zacharie Robert, Fred Mastin.

Portaient les fleurs: deux garçons chez Louis Dumesnil, deux garçons chez Conrad Dumesnil, deux garçons chez Victor Robert.

Télégrammes de condoléances: Mme Ralph Dunston, famille Norbert Jutras, Mlle Alma Auger, famille Pierre Chaussé, M. et Mme Adolphe Madore, le juge et Mme Alfred Dumesnil.

Cartes mortuaires: Mme Auger et famille, Mme M.-A. Bélanger, R.-G. Bélanger, prêtre curé, Mme R. Gendelle et famille, M. et Mme Edmond Brodeur, Dames du Brôdeur, M. et Mme Joseph Jutras, Mme Turner et famille, M. et Mme J.-O. Brunet, M. et Mme Godias Brunet et famille.

Tributs floraux: M. et Mme Ralph Dunston, Mme Omer Dumesnil, M. et Mme Albert Dumesnil, M. et Mme Michael Barcelona, M. et Mme Léo Seguin, M. et Mme J.-R. Labonde, M. et Mme Edmond Bouchard, Manitoba Paper Co., Ltd., Mercantile Store, M. Napoléon Forest et famille, M. et Mme Fred Mastin.

Suivaient la dépouille mortelle: Mme Horace Dumesnil, Mme Fred Mastin, Mlle Cécile Dumesnil, Mme Louis Dumesnil, Mme Godias Brunet, Mme Jules Cardinal, Sœur Norbert de Marie, Sœur Léonide, Mme J.-B. Cloutier, M. le docteur J.-B. Cloutier, M. Ernest Jutras, Mme Ernest Jutras et autres.

Campagne électorale

Comme il convenait, ce fut notre candidat local, M. René Jutras, qui ouvrit la série des assemblées politiques de la présente campagne électorale, il était accompagné de l'hon. sénateur Arthur-L. Beaubien.

M. Narcisse Breton, préfet de la municipalité de Montcalm, présida l'assemblée. Une nombreuse assistance remplissait la salle municipale.

M. Jutras fit l'exposé de la politique du gouvernement King qui se présente au peuple pour faire renouveler son mandat. Il souligna l'importance d'appuyer le parti libéral dans sa participation effective, mais non exagérée, à l'effort de guerre; il fit ressortir les mesures prises par le gouvernement King pour empêcher les profits excessifs. Il termina en demandant à ses compatriotes de lui accorder leur appui lors de l'élection du 26 mars.

Le sénateur Beaubien appuya de sa parole autorisée par ses nombreuses années d'expérience le candidat libéral officiel et déclara que bien que sénateur, il entendait bien continuer de travailler activement dans l'intérêt du comté de Provencher. Il fit part de ses efforts pour obtenir un prix aussi élevé que possible dans les circonstances pour le blé.

M. Louis Even, propagandiste du Crédit Social, reçut un bon accueil à Letellier; une assistance nombreuse et attentive l'écouta exposer la doctrine de ce mouvement qui tend vers un changement dans le système monétaire du pays. Il laissa l'impression chez ses auditeurs d'être fortement convaincu qu'une réforme s'impose, que l'on doit étudier pour se renseigner sur les moyens à prendre pour l'accomplir.

M. Louis Sauvé présida cette réunion.

M. Albert Bouville, candidat créditiste, fut présenté à l'auditoire par M. Montagnon, de Saint-Boniface.

Dimanche après-midi, M. W.-E. Johnston, candidat du parti national conservateur, adressait la parole à une centaine de personnes. Il était accompagné de son fils, qui parla en français, et de M. H. Dysart, de Winnipeg. M. J.-A. Avoffe présida l'assemblée.

Ces messieurs blâmèrent vertement la dissolution du parlement à si brève échéance et déplorèrent aussi que les arrangements pour la disposition du blé par la Commission établie par le régime Bennett ne soient pas mis en pratique afin de faire bénéficier le producteur d'un prix plus rémunérateur.

La nomination officielle eut lieu lundi après-midi. Six candidats briguent les suffrages de l'électorat:

M. Albert Bouville, de Saint-Pierre-Jolys, candidat créditiste;

M. Ecrivain-R. Gagnon, de Saint-Boniface, candidat C.C.F.;

M. René Jutras, de Letellier, libéral;

M. Léo A. Slater, de Morris, libéral indépendant;

M. W. E. Johnston, de Dominion City, parti national conservateur;

M. H. M. Podolsky, de Vita, Man., candidat indépendant.

A la suite de la nomination, M. Léo A. Slater, candidat libéral indépendant, tint une assemblée. Il était accompagné de MM. Geo. S. Woodland et Sawatzky.

M. Slater exposa ses raisons de se présenter comme indépendant. Il déclara qu'il s'accordait avec le programme du parti libéral, à l'exception de sa politique de fixation du prix du blé.

L'assistance, nombreuse à chaque assemblée, démontre que notre population s'intéresse à cette importante élection pendant un temps si critique, que tous veulent se renseigner autant que possible afin de voter judicieusement.

Remerciements

M. Georges Bouchard remercie bien sincèrement en son nom et en celui de sa belle-sœur et de sa famille, tous ceux qui leur ont témoigné des sympathies et qui les ont aidés de toute façon lors de la mort de son frère.

Maison Saint-Joseph

Visite du R. P. Assistant-Provincial

Le R. P. Alphonse Gauthier, assistant-provincial des Clercs de Saint-Viateur pour la province de Montréal, passera quelques semaines parmi nous. Arrivé depuis le 6 mars, il prêche actuellement la retraite annuelle aux Petites Missionnaires de Saint-Joseph.

Le R. P. Gauthier, natif de la paroisse de Saint-Eugène, en Ontario, a fait ses études au collège Bourget, à Rigaud, et s'est donné ensuite à la Communauté qui l'avait formé. Il y a joui de la confiance de ses supérieurs, puisque après avoir été pendant de longues années professeur et préfet des études au collège Bourget, son Alma Mater, il y exerça la charge de supérieur pendant six ans, de 1929 à 1935. Il occupa ensuite le poste de Visiteur Provincial, et depuis juin 1938, il occupe celui d'Assistant Provincial.

Ajoutons que le Révérend Père, qui n'en est qu'à sa seconde visite au Manitoba, n'y vient pas en étranger. Non seulement, en effet, il retrouve, à la Maison Saint-Joseph, des frères en religion, mais encore, plusieurs citoyens de Winnipeg, du nom de Gauthier, sont ses proches parents.

Soirée du Cercle local de l'Association d'Education

Le dimanche soir 3 mars, le Cercle local de l'Association d'Education donnait une première soirée, à la Maison Saint-Joseph, avec le concours des élèves de Mlle Marie-Josèphe Gagné. Le conférencier invité était M. Narcisse Fournier, un des officiers du Cercle de Saint-Boniface. En l'absence de M. Joseph Laroche, président du Cercle local, le vice-président, M. Mathias Bérard, fit les honneurs de la soirée. Nous regrettions l'absence du R. P. Louis Lamon, curé, retenu au presbytère par la maladie.

Nous donnons ci-dessous le programme:

1. Piano, Mlle Marguerite Genest.
2. Deux chants: "O Jean-Baptiste Canadien", "Vive la France".
3. Comédie: Les deux braves.
4. Chœur: La Savoyarde.
5. Conférence de M. Narcisse Fournier.
6. Chœur: La Canadienne, M. Louis Boisclair.
7. Récitation: Le Chasseur.
8. Chant: La Dernière lettre à sa Maman.
9. Récitation: Brouillé à mort.
10. Ensemble musical: Une symphonie enfantine.
11. Dialogue: Lolotte et Liliane.
12. Récitation: Le petit Rosier.
13. Deux chants: O Canada mon Pays, mes Amours! Canadien toujours.
14. La parole est au président de la soirée, puis au R. P. Albert Denis, le directeur de la Maison Saint-Joseph.

Nous offrons nos félicitations à l'institutrice, Mlle Gagné, qui s'est donné beaucoup de peine pour préparer ses jeunes élèves à affronter le public; ceux-ci d'ailleurs se sont bien acquittés de leur tâche et méritent nos encouragements.

Nous voudrions que les Canadiens français d'Otterburne gardent longtemps le souvenir de la sincérité avec laquelle M. Fournier a su indiquer, dans sa conférence, et de façon pratique, certaines conditions de notre survivance française en terre manitobaine. Nous souffrons de paresse intellectuelle à un trop haut degré, dit en substance le conférencier; les gars de la campagne, ceux destinés à cultiver la terre ou à exercer un métier, n'ont pas le droit d'abandonner l'étude. Les jeunes ne fermeront pas leurs livres à la sortie de l'école. Ils ont besoin d'étudier encore, de se cultiver; il est nécessaire de continuer à étudier sa langue pour la conserver pure de trop nombreux alliages; nous avons des journaux, des revues faites pour nous. Lisons-les. Il faut se cultiver dans son art, dans sa profession, si l'on veut devenir une compétence. Et c'est par la compétence que nous nous ferons respecter et que nous serons forts. Ceci s'acquiert par l'étude et l'application constantes. Nous nous ferons respecter en restant debout; et pour être capables de rester debout, il faut pouvoir affirmer sa compétence dans son art, sa profession. Quand M. Fournier parle de rester debout, on sent, à son accent de conviction et de sincérité qu'il a dû savoir rester debout plus d'une fois; nous sommes assurés qu'il parle en connaissance de cause.

Merci, cher M. Fournier! Et nous espérons que vos paroles pleines de conviction calme, porteront leur fruit dans le cœur des Canadiens français de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne.

N.-D. de-Lourdes

Naissance

Marie-Eveline-Jessé, née le 7 mars, fille d'Emile Paulhus et de Clara Müller.

Mlle Hélène Bérard est à l'hôpital de Saint-Boniface où elle a été opérée de l'appendice.

Décès

Le 7 mars eut lieu la sépulture d'un des pionniers de la région: Antoine Chevrier, arrivé au Manitoba en 1897. Il vécut sur sa pauvre terre près de Rathwell depuis 43 ans, où il a élevé tous ses enfants du simple fruit de son travail. Son épouse, née Catherine Vaignier, le précéda dans la tombe en 1913.

A toute la famille du défunt et en particulier à ses enfants: Catherine (Mme Pelendraske), Antoine, Jean, Paul, Charles, nous offrons nos sincères sympathies.

• • •

Nous avons eu, le lundi 4 mars, une assemblée politique conservatrice présidée par M. Marc Moreau, ayant pour orateurs: le candidat conservateur, M. Guddy, et l'hon. Maurice Dupré, ancien ministre du Cabinet Bennett.

Hockey

Le dimanche 3 mars: Lourdes et Saint-Boniface. A la partie de l'après-midi les deux camps furent égaux: 3-3. A la partie du soir, Lourdes a gagné par 4-3.

• • •

Une caisse d'épargne scolaire a été organisée il y a quelques jours et fonctionne très bien pour un début. Enfants et parents s'y intéressent, en attendant de faire partie de la caisse paroissiale. Les sous commencent à affluer ... pour devenir des dollars.

Saint-Norbert

Attention! une surprise! Oui, c'est bien ça. Dimanche 17 mars, à 7 h. 30, dans la salle paroissiale, nous fêtons saint Patrice.

Tout un monde gentil, rieur vous attend pour jouer aux quilles, au bingo, aux cartes, etc.

La musique "Dufault", de Norwood, vous égaiera de son répertoire.

Des jeunes filles, des jeunes gens au frais minois, de vert habillés, vous régaleront d'un goûter superbe et d'un café savoureux à la Saint-Patrice. De plus, vous aurez droits à des prix magnifiques offerts par le comité d'organisation. Cadeaux pour les fermiers intéressés, 50 poulets, don de la "Benjamin Hatchery", et plusieurs autres objets d'une belle valeur.

Nous attendons nos candidats de Saint-Boniface ou leurs dignes représentants.

Venez: l'autobus part toutes les heures de Winnipeg, au coin des rues Osborne, Corydon, école Gladstone. Pour arriver là, prenez un "Park Line", vingt minutes avant l'heure. Bienvenue à tous.

• • •

Tableau d'honneur Février 1940

GRADE XII — Esther Paul, Mary Tremblay.

GRADE XI — Agnès Rousseau, Rose Landaiu.

GRADE X — Effie Nilosky, Yvette Keary.

GRADE IX — Marie Hogan, Irène Grenon.

GRADE VIII — Marielle Moreau, Eleonore Herand.

GRADE VII — Fleur-Ange Cormier, Lucienne Lemire.

GRADE VI — Dolorès Lord, Antonie Verreault.

GRADE V — Madeleine Campeau, Eileen Connery, Thérèse Desrosiers.

GRADE IV — Edna Gosselin, Gertrude Lord.

GRADE III — Yvette Cormier, Bernice Aubey.

GRADE II — Berthe Monchamp, Simonne Pelland.

GRADE I — Nancy Stupak, Patricia Vetter, Cora Brown.

Saint-Laurent

Tableau d'honneur

GRADE XI — Rose Collion, 90; René Hevyer, 80.

GRADE IX — Pierrette Boucher, 92; Edmond Collion, 90.

GRADE VIII — Irène Dubois, 95; Marc Guiboche, 93.

GRADE VII — Gladys Pénault, 94; Clotilde Boucher, 93.

GRADE VI — Rita Dubois, 98; Louise Larose, 95.

GRADE V — Irène Conty, 92; Yvette Boucher, 92.

GRADE IV — Germaine Boucher, 93; Henriette Collion, 92.

GRADE III — Madeleine Valcourt, 95; Irma Chartrand, 80.

GRADE II — Louis Collion, 95; Aimé Delaronde, 92.

GRADE I — Emerise Guiboche, 100; Antoinette Lambert, 100.

• • •

M. et Mme Joseph Boucher annoncent les fiançailles de leur fille cadette, Annette, à M. Alfred Biosson, fils de M. et Mme Philippe Biosson, de Dunrea. Le mariage aura lieu au commencement d'avril en l'église paroissiale de Saint-Laurent.

Transcona

GRADE VIII — Dmitri Mihalchuk, Arthur Poirier.

GRADE VII — Annie Mihalchuk, Benjamin Pitre.

GRADE VI — Mary Ziegler, Marie-Paule Noël.

GRADE V — Olive Brisson, Patricia Costello, Yvette Lambert.

GRADE IV — Béatrice Lamoureux, Thérèse Boisvert.

GRADE III — Hélène Lambert, Béatrice Audette.

GRADE II — Raoul Dumontier, Anita Lambert.

GRADE I — Thérèse Martin, René Champagne.

GRADE II — Thérèse Perreault, Raoul Carrière.

Cours préparatoire — Lorraine Banimet, Aimé Savoie.

Retraite de M Dysart

FREDERICTON — On annonce la retraite de M. A. A. Dysart, comme premier ministre du Nouveau-Brunswick. Il est remplacé par le procureur général J. B. McNair.

VOLUME XXVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 MARS 1940 — NUMERO 45

Le progrès est fait de tradition et d'adaptation. Nous n'avons pas assez de cette seconde qualité.
Joseph ZAMANSKI

LA LIBERTÉ

Il faut abandonner le passé à la miséricorde de Dieu, le présent à notre fidélité, l'avenir à la divine Providence.
Saint FRANCOIS DE SALES.

Simple logique

L'unité canadienne et les droits de la minorité manitobaine

Il s'est passé à la Chambre de Winnipeg, la semaine dernière, un événement qui a eu peu de publicité dans la presse quotidienne, mais que le journal français de la province se doit de souligner. Un député — un des nôtres naturellement — a rappelé l'injustice dont souffre, depuis plus de quarante ans, la minorité manitobaine et demandé, au nom de l'unité canadienne, de mettre fin à cette anomalie.

On lira avec intérêt le texte du discours de M. Edmond Préfontaine, remarquable par sa modération et sa logique. Ce n'est pas la première fois que l'un de nos représentants prononce quelques phrases en français sous le dôme du parlement manitobain et évoque cette douloureuse question qui attend toujours une solution équitable; mais c'est la première fois probablement que ce double geste était fait avec le propos le plus heureux et la meilleure chance d'émouvoir nos parlementaires.

◇ ◇ ◇

Depuis six mois, — depuis que nous sommes en guerre, — on parle sans cesse d'unité nationale. C'est le thème des discours de tous les hommes publics, c'est le premier article du programme de tous les partis politiques qui sollicitent en ce moment les suffrages des électeurs. Cette précieuse unité, on l'a crue un moment en grave péril, et Dieu sait quelles actions de grâce sont allées à la province de Québec qui a su la préserver à une heure critique.

Dans un pays comme le nôtre, l'unité nationale ne saurait avoir d'autre base que l'estime et le respect mutuels entre les deux grandes races qui le composent. S'il y a des concessions à se faire, elles doivent venir des deux côtés; si des injustices ont été commises dans le passé, une réparation s'impose avec plus d'urgence que jamais. Ce sont là des choses élémentaires et l'on ne conçoit pas qu'aucune personne de bonne volonté puisse y trouver à redire.

En ce qui concerne les droits de la langue et de la religion à l'école, pourquoi la minorité française et catholique des provinces anglaises n'aurait-elle pas le même traitement que reçoit la minorité anglaise et protestante de la province de Québec?

C'est toute l'argumentation de M. Préfontaine. Si elle n'est pas nouvelle, les circonstances lui donnent une force particulière dont nous devons savoir profiter.

◇ ◇ ◇

Ce qui intéresse surtout le lecteur, c'est sans doute de savoir comment ce discours fut accueilli. Rarement nous avons vu un auditoire parlementaire aussi attentif et aussi visiblement sympathique. On sait que les députés en Chambre usent de certaines libertés qui ne seraient pas de mise ailleurs. Durant que l'un des leurs pérore, on peut les voir faire leur correspondance, lire un journal ou se livrer à des conversations particulières. Or pendant que M. Préfontaine parlait, tous les yeux étaient fixés sur lui et toutes les oreilles tendues. Il a eu les honneurs de la journée, fait d'autant plus notable que l'un des orateurs précédents avait été [illegible] maître de l'éloquence [illegible] député de Gagnon c'est depuis longtemps signalé par son talent de la parole. Il s'exprime dans une langue excellente, qui lui a déjà attiré les compliments de la presse anglaise; sa voix est chaude et convaincante; il se fait entendre sans efforts de toutes les parties de la Chambre. Tous ses collègues — y compris M. Litterick qu'il n'a pas ménagé — l'ont chaleureusement applaudi.

Nous n'allons pas en conclure que la grande injustice va être supprimée dès cette session.... Il ne s'agit nullement d'en faire une question politique. Mais la minorité franco-catholique du Manitoba a affirmé une fois de plus, par la bouche de l'un de ses représentants, qu'elle n'abandonne pas ses justes revendications et compte bien recouvrer tous ses droits. Nos espoirs, loin de faiblir avec les années, prennent une vigueur nouvelle. Notre ferme conviction est que le temps et les circonstances travaillent en notre faveur.

DONATIEN FRÉMONT

La paix pour la Finlande et la Russie?

Les rumeurs de paix imminente sur le front finlandais prennent de plus en plus de consistance. Depuis une semaine elles éclipsent facilement toutes les autres nouvelles se rapportant à la guerre, mais la longueur des pourparlers fait déjà pressentir un échec.

Il est tout à fait vraisemblable que Staline veuille en finir au plus tôt avec cette aventure finlandaise, qui lui cause bien des déceptions et pourrait entraîner à la longue des conséquences imprévues. Cependant il ne saurait être question de mettre bas les armes avant que l'honneur militaire des Soviets, si durement humilié, ait obtenu une nécessaire réhabilitation. Leurs succès sur la ligne Mannerheim et la prise de Viborg (qu'ils n'occupent pas encore) constituent-ils une revanche suffisante et les autorisent-ils à négocier en vainqueurs? C'est ce qu'ils semblent croire; mais les Finlandais, de leur côté, ne paraissent guère disposés à admettre leur défaite.

La Suède a offert ses services de médiation. Elle a tout intérêt à voir la fin de cette guerre qui la place dans une situation critique. Son gouvernement s'est opposé à toute intervention officielle, en dépit du sentiment populaire suédois, et au passage sur son territoire de troupes alliées ou neutres pouvant aller au secours du petit peuple injustement attaqué.

Pour la Suède et les autres États Scandinaves, la crainte de l'Allemagne domine toute cette question de l'aide directe à la Finlande. Advenant une déclaration de guerre entre les Alliés et la Russie, toute neutralité pour eux deviendrait impossible et l'on prévoit que le sort de l'Europe pourrait se décider sur leurs territoires.

Hitler aussi désire ardemment une paix immédiate en Finlande. Tant que l'allié russe doit employer toute son énergie, et toutes ses ressources à batailler sur la ligne Mannerheim, il n'y a guère d'espoir d'en obtenir les ravitaillements promis, — faute desquels la grande offensive à l'ouest est constamment différée. On croit que l'Allemagne appuie en sous-main la Suède dans ses efforts de paix. En cas de succès, elle compterait d'étendre son influence dans les États Scandinaves, en faisant valoir qu'elle a réussi à sauvegarder leur neutralité.

Les conditions de paix offertes par la Russie seraient plus dures que celles rejetées en novembre et qui ont déchaîné les hostilités. Aussi un accord sur cette base paraît-il fort douteux.

Chez les Alliés, le sentiment populaire est toujours en faveur d'une expédition pour aller au secours de la Finlande; mais les gouvernements sont arrêtés par l'obstacle presque insurmontable de la Suède refusant de livrer passage aux armées. Lundi M. Chamberlain a déclaré aux Communes que l'Angleterre et la France étaient prêtes à lui accorder toute l'aide voulue, mais sans mentionner l'envoi de troupes.

Le différend de l'Italie avec Londres, qui l'empêchait de se fournir de charbon au pays de Hitler, s'est réglé à l'amiable.

Von Ribbentrop en visite à Rome n'a pu l'exploiter comme il comptait sans doute le faire. Le ministre des affaires étrangères serait allé solliciter l'aide de l'Italie, au cas où l'intervention des Alliés en Finlande transporterait le théâtre de la guerre en Scandinavie.

Dans le même temps, l'Italie, hier encore si hostile à la Russie bolcheviste, surtout depuis son invasion de la Finlande, songerait, d'après les dépêches, à négocier avec elle des accords commerciaux. Mussolini, bon stratège, demeure toujours une menace. Cela n'en cependant pas jusqu'à une triple alliance germano-russo-italienne.

D. F.

Servons-nous de formules françaises

Nous voici à l'époque de l'année où chaque citoyen est tenu de remplir une formule de déclaration pour l'impôt sur le revenu. Il ne faudrait pas que la campagne électorale, qui bat son plein, ou tout autre motif nous détourne de remplir ce devoir en vrai Canadien français.

Tous comprennent ce que nous voulons dire. Un Canadien français digne de ce nom ne peut se dérober à l'obligation de répondre à un questionnaire dans sa langue.

Dans la province du Manitoba, on ne remplit plus qu'une formule unique pour l'impôt fédéral et pour l'impôt provincial. Alors que nous ne pouvons [illegible] dans le premier cas, l'heureuse fusion des deux services nous vaut d'en bénéficier aussi dans le second. C'est une raison de plus de s'en tenir à la formule française.

D'une façon générale, dans les centres canadiens-français, on n'a pas de difficulté à obtenir des questionnaires dans notre langue et l'on tient à s'en servir. Nos maîtres de poste connaissent leur devoir à ce sujet et grâce à eux, la situation est satisfaisante.

Là où le maître de poste n'est pas de notre langue, il n'en est pas moins tenu de se procurer des formules françaises pour ceux qui en demandent, et il faut le lui rappeler au besoin.

Les isolés ont toujours la ressource de s'adresser directement au bureau central de la perception de l'impôt sur le revenu dont relève leur localité.

N'ayons pas peur d'exiger ces formules françaises auxquelles nous avons droit. C'est lorsque l'on s'adresse à notre porte-monnaie qu'il est le plus facile de se faire respecter.

D. F.

L'abbé Elie-B. Rocan

La Tribune de Winnipeg [illegible]

Un missionnaire polonais va s'enrôler

OTTAWA — Le R. P. Joseph G[illegible]

L'unité nationale des droits scolaires

(Suite de la première page)

L'union des deux races

L'union qui existe entre les deux grandes races en ce pays a été hautement vantée par notre gracieux Souverain dans ce parlement même le 20 mai dernier. Permettez-moi de citer ses paroles:

"There is one example in particular which North America can offer to other parts of the world. A century ago, when Queen Victoria began her reign, a grave constitutional struggle was in progress in the Canadian provinces. But soon after this time the provinces of Canada achieved responsible self-government. Freedom and responsibility led them gradually to compose their differences and to cement this noble federation from sea to sea.

"The sense of race may be a dangerous and disrupting force, but English and French have shown in Canada that they can keep the pride and distinctive culture which it inspires, while yet continuing to establish a broader freedom and security than either could have achieved alone".

C'est à cause de ce sentiment, de fierté de race que mentionne le Roi [illegible]

Il serait bon que cette Chambre laisse entendre clairement au gouvernement fédéral que les cultivateurs du Canada verraient d'un mauvais oeil une politique gouvernementale à l'effet de tenir les prix des produits de la ferme à un niveau plutôt bas pendant la guerre, et ensuite, quand la débâcle d'après guerre arriverait, de laisser ces mêmes prix tomber à un niveau ruineux par une politique de laisser-faire.

A propos du prix du blé, je crois que le Premier ministre et le Chef de l'opposition ont touché une note juste en disant qu'en temps de guerre, quand le prix des objets manufacturés que le cultivateur doit acheter est monté considérablement, le prix du blé devrait être au moins de $1.25 le minot. Certains journaux prétendent que ce n'est pas du patriotisme de demander au gouvernement de la Grande-Bretagne un prix si élevé en récompense de l'envoi de troupes à la guerre. Pourquoi les producteurs qui demandent un prix raisonnable doivent-ils être considérés comme déloyaux, quand les gouvernements du Canada et de l'Angleterre n'accusent pas de déloyauté les manufacturiers de munitions qui ne demandent pas moins [illegible] de gros profits.

Un directeur des marchés

Au point de vue des activités du département provincial de l'agriculture, je désire féliciter le Ministre [illegible]

La crise agricole

[illegible]

Le retour à la terre

[illegible]

Les produits laitiers

[illegible]

Le communisme

[illegible]

PARLONS BIEN

J'ai maintes fois entendu dire: "Si vous parlez correctement, le français, vous allez vous heurter à toutes sortes d'obstacles tels que: la prévention, l'esprit moutonnier, l'apathie et la mauvaise volonté des gens. Vous en trouverez qui vous diront: Quiens! le v'là qui parle en termes à c't'heure"....

L'autre jour j'écoutais des bouts de conversation à peu près compris en ces termes:

"Comment ça file aujourd'hui? Vous regardez bien! (Look).

"Je te bette qu'il va gagner!"

"Son tire (en anglais) a eu un blow out.

"J'pu capable passer (dit avec une bouche molle).

Il me semble qu'avec un peu d'attention et de fierté, on aurait pu dire:

"Comment allez-vous aujourd'hui? Vous avez bonne mine.

"Je te parie qu'il va gagner!"

"Le pneu de son auto est crevé.

"Je ne suis pas capable de passer, ou encore mieux, il m'est impossible de passer là."

Nous pourrions facilement remédier à ces défectuosités de langage.

1° En faisant tous les jours des exercices d'articulation par la lecture à haute voix des articles choisis dans notre journal "La Liberté", dans les revues et les bons livres français.

2° En écoutant des pièces de théâtre, de cinéma, des disques de gramophone et la radio, sans oublier les sermons du dimanche [illegible]

3° En chantant et priant en français.

4° En s'appliquant à mieux parler français à la maison et avec nos [illegible]

5° En fréquentant les personnes qui forment un langage clair et précis.

6° En encourageant l'étude de l'anglais [illegible]

[illegible]

TRIBUNE LIBRE

Une station française de radio pour l'Ouest

St-Lupicin, 7 mars 1940.

Monsieur le Directeur,

Dernièrement je me suis acheté un radio et tous les jours je fais tourner l'aiguille sur le cadran pour essayer d'avoir un peu de français sans pouvoir y réussir. Notre langue n'est-elle donc plus représentée au Canada, pour qu'elle ne puisse se faire entendre à la radio? Tous les discours, toutes les nouvelles d'Europe nous sont données en anglais et il est fait fi de tous les centres français, cependant nombreux au Manitoba et dans l'Ouest.

On parle beaucoup de la diffusion de notre langue. On trouvera-t-on jamais un moyen plus apte à la diffuser et dans sa plus belle expression?

De grâce, travaillez pour obtenir du français à la radio.

Il y a quelques années, la chose a pu paraître un peu indifférente parce que la radio n'était encore qu'à ses débuts et considérée presque comme un objet de luxe et par conséquent rare. Maintenant qu'elle est installée dans presque tous les foyers, il n'en est plus ainsi. Soyez certain qu'il n'y a pas ici un Français qui ne se plaigne de cette carence de sa langue.

Il nous faudrait, il nous semble, une station purement française, installée quelque part dans une ville de l'Ouest et qui pourrait être captée par la plupart des radios.

Soyez certain que tous les efforts que l'on fait pour garder le français dans le pays sont petits à côté de celui-ci. On s'anglicise à force de n'entendre que de l'anglais.

Ayez recours, s'il le faut, à une souscription; vous aurez une tâche facile. Mais il nous faut au moins une station française.

Votre très humble serviteur.

J. ENCONDE.

• • •

En marge des élections

Monsieur le Rédacteur
de la "Liberté",

La campagne électorale bat son plein. En sus des deux grands partis constitutionnels, s'alignent nombre de petits partis ou groupements [illegible]

[illegible]

Alexandre GAGNON.

[illegible]

BELLE-HUMEUR.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

Cette semaine a lieu la journée pédagogique de mars. Les prêtres discuteront du programme d'éducation de nos écoles. M. l'abbé Sabourin dirigera la discussion qui touchera au programme soumis par la commission gouvernementale dernièrement et en général des principes de pédagogie. La réunion a lieu à l'archevêché et se prolongera durant toute la journée.

A la cathédrale

Retraite pour jeunes gens

Il y aura à la cathédrale une retraite pour les jeunes gens qui sera prêchée par le R. P. D. Jubinville, O.M.I., curé du Sacré-Cœur. La retraite a commencé à 7 h. 30 du soir hier le 12 et durera jusqu'au dimanche 17. Les exercices du matin ont lieu à 7 h. 30. Les jeunes gens qui n'auront pu venir le matin pourront quand même se joindre aux autres retraitants d'ici à la fin de la semaine.

Film sur la Passion

Vendredi de cette semaine, à 8 h. 30, à la salle de l'Institut Provencher, on montrera un film sur la Passion de Notre-Seigneur, intitulé "Le Golgotha". Ce film est en harmonie avec la grande semaine de la Passion qui va commencer. Le profit sera versé au fonds de l'autel de la cathédrale.

La "Liberté"

Cette semaine, différents groupes des organisations paroissiales passeront par les maisons pour abonner à la Liberté.

Association d'Education

La perception de l'Association d'Education n'est pas encore complètement terminée dans Saint-Boniface. Des jeunes filles de l'A.C.J.F. passeront et feront la perception parmi des jeunes gens et jeunes filles qui travaillent et qui n'ont pas encore été atteints lors de la perception habituelle.

Séance au Collège

La séance annuelle du Collège aura lieu le mercredi 3 avril. Les élèves présenteront une reconstruction dramatique en trois actes et un tableau par Grégoire Leclos intitulée "Notre-Dame de la Route".

Réunion de la Société d'Enseignement post-scolaire

Dimanche prochain 17 mars, à 8 h. 15, il y aura de nouveau réunion de la Société d'Enseignement post-scolaire. La Société Historique fera de nouveau les frais de la soirée. On entendra Mlle Eugénie Dubuc raconter le voyage au Manitoba d'une de nos vieilles familles, la famille Bériault. En plus, on aura le plaisir d'entendre M. Noël Bernier lire un court travail historique sur le vieux Saint-Boniface qu'ont connu les anciens.

Il y aura en plus programme musical.

Les conférences de la Société Historique ont été suivies avec beaucoup d'intérêt par un beau groupe de nos concitoyens et c'est vraiment consolant de voir le succès de ces soirées au caractère si sérieux. La réunion aura lieu à l'Institut Collégial Saint-Joseph.

A l'hôtel de ville

Une tempête dans un verre d'eau ... telle semble être la question de l'emplacement pour la nouvelle usine électrique dans notre ville. Sur la rue Desmeurons, près de l'établissement Bestec, un premier choix avait été fait. Comme il y avait de l'opposition, un deuxième choix fut accepté à quelques cents pieds plus loin, coin nord-ouest des rues Desmeurons et Hamel. Tout semblait réglé lorsque l'opposition survint encore. Convocation d'une assemblée publique où, après plusieurs arguments plus ou moins au point et à la suite d'un vote, un nouvel emplacement fut proposé et accepté, toujours sur le même côté de la rue Desmeurons, mais près de la station du C.N.R. Espérons que cela terminera la controverse pour une usine qui demeure d'utilité publique et qui, avec les perfectionnements mécaniques de nos jours, demeure silencieuse.

* * *

Un excellent travail est fait par notre conseil en voyant à l'enlèvement de certaines vieilles propriétés de tous genres qui dans le passé ont pu être utiles, mais qui, aujourd'hui, faute d'entretien, deviennent des disgrâces publiques. C'est ainsi que la ville demande des soumissions pour la démolition de l'ancien garage Couture, sur la rue Saint-Joseph. Au temps passé, ce terrain avait appartenu pendant de longues années à Ashdown, et l'on se rappelle que M. J.-A. Sénécal, architecte et entrepreneur, avait là son atelier de menuiserie.

M. Louis Even nous quitte

C'est avec regret que nous avons vu M. Even laisser Saint-Boniface. Ses multiples occupations de bureau, la publication de son journal réclamaient sa présence à Montréal.

M. Even est loin d'être rétabli, mais de l'hôpital de Montréal, il pourra plus facilement diriger ses affaires.

Quand nous avons annoncé, la semaine dernière, que la conférence qu'il devait donner à l'école Provencher n'était que remise, nous nous faisions illusion sur son état. Son énergie remarquable faisait croire que la guérison serait une affaire de peu de jours. Néanmoins, M. Even n'a pu quitter le lit pour la première fois que dimanche dernier.

Ainsi, il dut s'en retourner sans avoir adressé la parole à Saint-Boniface comme il le désirait.

Cependant, nous nous consolons en souhaitant que cet accident n'aura pas de conséquences fâcheuses et que M. Even pourra, un beau jour, revenir dans notre province où son court séjour lui a gagné tant de sympathie.

(Communiqué).

Société Saint-Jean-Baptiste

A la dernière assemblée de l'exécutif une motion de condoléances à la famille de M. Alphonse Lemay a été adoptée. M. Lemay laissera le souvenir d'un fervent de notre idéal national.

Le comité de recrutement a préparé une liste de cinq noms pour chacun des membres de l'exécutif qui verront ces compatriotes dans le but de leur demander leur admission en règle dans la Société. Il est de toute nécessité, si nous voulons être forts et représentatifs, d'avoir un nombre respectable de membres en règle, à cotisation d'une piastre par année.

Le comité d'étude de la radio rapporte qu'une communication semblant au point montre qu'avec les perfectionnements des postes émetteurs, on arriverait à obtenir dans l'Ouest certain poste puissant de l'Est, ce qui donnerait la possibilité d'avoir des programmes français certains. Cependant il faudrait, paraît-il, pour cela, que la ligne d'onde du poste CKY de Winnipeg soit quelque peu déplacée. La question reste délicate, mais demande cependant grande considération.

Le comité d'enquête montre le nombre restreint d'employés de langue française dans nos grands magasins. Ainsi, pour la Baie d'Hudson, il n'y aurait que 34 employés de notre langue et de ce nombre plusieurs non permanents. Il y a là une question importante au point de vue économique. Notre pouvoir d'achat dans ces grands magasins se figure malgré tout par le nombre total de notre population dans le Manitoba qui était de 47,000 en 1936. Cette question trouverait certainement une plus heureuse solution si les clients importants de langue française — et il y en a — demandaient plus d'usage de la langue française dans ces magasins. Est-ce que, par exemple, pour les commandes par téléphone, il ne serait pas juste que l'on puisse les donner en français? Dans le passé, un de ces grands magasins avait, pour le service d'achats au téléphone, un employé de langue française. A son départ, il n'a pas été remplacé. Est-ce qu'un mouvement ne devrait pas être fait immédiatement pour voir à obtenir ces employés pour les achats au téléphone? Le respect de notre langue, le respect et le souci de notre force économique ne le demandent-ils pas?

La Société est heureuse de la campagne entreprise par "La Liberté", pour une plus grande diffusion de ce journal. C'est d'ailleurs un article de son programme d'action pour cette année et elle ne l'oublie pas. Aussi cette campagne a-t-elle tout son encouragement.

Une invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg demandant l'appui de notre Société de St-Boniface pour la célébration de son cinquantième anniversaire de fondation et une invitation d'assister à cet effet à son assemblée du 18 mars ont été reçues avec complète approbation et enthousiasme.

OTTAWA — M. A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, prend sa retraite après quinze ans à ce poste, le jour même de son 70e anniversaire.



Les boutons causent bien des ennuis

La vie de bien des jeunes gens est empoisonnée par l'apparition disgracieuse de boutons sur la figure, le cou ou autres endroits du corps.

Ce n'est pas tant une souffrance physique qu'une souffrance mentale causée par cet enlaidissement gênant; bien souvent, la personne affligée craint de se montrer en public.

Vous vous débarrasserez rapidement de vos boutons en chassant toute impureté du sang, ce qui améliorera votre santé générale.

"Burdock Blood Bitters" purifie le sang. Débarrassez-vous de vos boutons par l'emploi de B.B.B.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Pour une bonne entente

Mercredi dernier avait lieu, aux salles des Canadiens de Naissance, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, la soirée-bourrasse organisée par le comité de bonne entente, sous la présidence de M. Théobald Hébert. Cette première manifestation de l'année de cet actif comité a été un réel succès. Le grand but de cette première réunion sociale était de favoriser la rencontre de nos hommes publics, de nos industriels, de nos commerçants et de la population. Un grand nombre de députés provinciaux étaient présents, ainsi que M. le maire de Winnipeg et les échevins du nord de la ville; nos industriels et commerçants étaient nombreux. Tous ont semblé jouir grandement de cette rencontre et de cette occasion donnée par la Société Saint-Jean-Baptiste de fraterniser entre les différents éléments.

M. E.-A. Poulain et M. Shomifin, député, dirigèrent avec brio les chants populaires d'ensemble.

Une causerie du professeur W.-F. Osborne sur le Canada français

Le professeur W.-F. Osborne, de l'Université du Manitoba, donnait jeudi, au déjeuner du Club Kiwanis de Saint-Boniface, une causerie sur le Canada français qui a obtenu un très vif succès. On en trouvera l'écho dans la lettre suivante qu'adressait le lendemain à l'orateur M. Ernest Gagnon, ancien président du Club:

Cher monsieur Osborne,

Permettez-moi de venir vous réitérer l'expression de ma gratitude personnelle, ainsi que celle de tous les membres de notre club bilingue, pour la magistrale conférence que vous avez donnée à notre déjeuner d'hier sur le Canada français.

Nous nous accordons tous à dire que de tous les discours ou causeries qui ont été prononcés à notre club, qui fonctionne depuis une quinzaine d'années, (et nous en avons entendu d'excellents) c'est bien le vôtre qui, d'emblée, mérite la palme. Vous vous êtes surpassé, tout à la fois comme orateur et comme patriote émérite. Vous ne sauriez croire tout le bien que vous faites à la cause commune, celle de la bonne entente et de l'union entre les deux races majeures qui composent notre patrie. Il n'en manque pas à qui l'on décerne des honneurs (et j'inclus la Légion d'honneur) qui les méritent bien moins que vous, mais le vrai mérite, règle générale, est toujours récompensé, et je suis convaincu qu'il n'y aura pas d'exception dans votre cas. C'est le désir sincère que je formule pour vous.

Avec votre approbation, je serais très heureux de suggérer au Club Kiwanis de Winnipeg de vous inviter à répéter votre exploit sous ses auspices? Vous y trouveriez un auditoire beaucoup plus nombreux et représentatif et, j'en suis certain, pas moins sympathique. Un de ses membres, présent à notre déjeuner, m'en suggérait l'idée aujourd'hui.

Veuillez agréer, cher maître et ami, avec l'expression de ma sincère admiration, mes plus chaleureuses félicitations.

Ernest GAGNON,
ancien président.

Quand vous faites affaire avec nos annonceurs mentionnez la "Liberté".

LA VIE AU COLLEGE

Résultats mensuels
Premiers et seconds—Février

Philosophie II
Excellence: M. Gyde, C. Désorcy.
Diligence: M. Gyde, C. Désorcy.
Honneurs: D. Roy.

Philosophie I
Exc.: H. Delaquis, M. Auclin.
Dil.: H. Delaquis, C. Lavoie.
Honneurs: M. Auclin.

Rhétorique
Exc.: J. Gonneault et A. De Pape.
Dil.: J. Bruyère, R. Roy.
Honneurs: R. Roy.

Belles-Lettres
Exc.: E. Pelletier, G. Jolicœur.
Dil.: A. Pinette, S. Labossière.
Hon.: L. Trottier.

Versification
Exc.: F. Verreault, M. Arpin.
Dil.: M. Arpin, C. Lacerte.
Honneurs: F. Verreault.

Méthode
Exc.: R. Perez, D. Therrien.
Dil.: J. Alarie, E. Gallant.
Honneurs: A. Goebel et L. Maurice.

Syntaxe
Exc.: J.-P. Aubry, A. Bibeau et L. Turenne.
Dil.: W. Szumski, M. Hamonic.
Hon.: L. Turenne et P. Ricard.

Eléments latins
Exc.: R. De Bus, A. Harault.
Dil.: G. Lavergne, A. Harault.
Hon.: J. Laganiè et R. Senez.

Commerce II
Exc.: E. Carrière, R. Dionne.
Dil.: E. Carrière, A. Lafreille.
Hon.: E. Carrière.

Commerce I
Exc.: A. Lafrenière, J. Carles.
Dil.: H. Catellier, A. Lafrenière.
Hon.: C. Courcelle.

PETITES NOTES

La famille Lemay remercie sincèrement les membres du clergé, les communautés religieuses et les personnes qui lui ont exprimé leurs sympathies à l'occasion de la mort de M. Alphonse Lemay.

* * *

M. C. Eugène Cossette, du Lord Strathcona Horse R.C., est actuellement en congé de quelques jours chez ses parents, M. et Mme J.-E. Cossette. A son retour à London, Ontario, M. Cossette sera accompagné de sa jeune épouse.

Collège de Saint-Boniface — Le [illegible] mars 19[illegible]



AU COLLÈGE

[illegible] ANNÉE — NUMÉRO [illegible]

De la politesse

Pour être vraiment poli, un homme doit être généreux. La politesse exige une certaine abnégation. Un homme poli, c'est celui qui sait s'incommoder pour ne pas incommoder les autres. Nous savons qu'on ne peut être généreux sans être honnête, car alors la générosité ne serait pas sincère.

La politesse exige donc l'honnêteté. On ne sera vraiment poli qu'en étant tout simplement sincère. Autrement on ne serait qu'un comédien et le jeu finirait par paraître.

En parlant de politesse, on pense naturellement aux bonnes manières. Elles en sont en effet le vernis. On peut être poli au fond sans elles, mais on prendra alors plus de temps à se faire apprécier, et parmi les impolis on ne sera jamais compris. Ce qui se rencontre bien plus souvent dans le monde, ce sont des personnes qui n'ont que ce vernis, sans posséder les qualités foncières que requiert la politesse. Une petite épreuve les met vite à jour. Quelquefois l'occasion se présente d'elle-même: notre homme n'a plus besoin de nos services et ses manières changent; c'était un flatteur, il n'était pas honnête. D'autres fois, s'il est nécessaire de s'assurer, on peut susciter l'occasion: on refuse un service légitime. Si notre homme s'emporte en invectives, il n'était pas poli au fond; il lui manquait la générosité.

On doit donc être généreux et honnête pour être poli. Et alors on se fera aimer. Car on sera par le fait même bon, aimable, affable, prévenant.

Le conseil à donner à toute personne qui manquerait de manières, par gêne ou par défaut d'éducation, serait de rester naturelle. Si elle n'est pas bonne à fond, alors tant pis pour elle. Si elle l'est, on lui pardonnera bien quelques innocentes gaucheries quand son grand coeur et sa bonté perceront. Sans doute elle pourrait apprendre la théorie des manières dans des manuels, mais elle risquerait de perdre son naturel. Et soyez assurés qu'on pardonnera toujours à un bon sourire franc que l'on sait sans détour, tandis qu'à une grimace calculée et étudiée on répondra par une semblable avec cette arrière-pensée: "Est-il fou?" ou "Est-il fat?"

Maurice BERNIER-DENISET,
Rhétoricien.

L'auteur de...

—"Un Canadien Errant" et de "Jean Rivard" [illegible]

[illegible]

Le parlement du diable

[illegible]

Léopold [illegible], *Philosophie II.*

LE DUC

(Suite)

[illegible]

(A suivre)

Pour les Missions

[illegible]

L'Oeuvre des Missions, Juniorat des Pères Oblats de Marie-Immaculée, St-Boniface, Manitoba

COURS AGRICOLES DE SAINT-NORBERT

[illegible]

Cours d'enseignement ménager au Couvent de Saint-Norbert

[illegible]

Les Chevaliers de Colomb fêtent leur fondateur

[illegible]

L'Ambulance "Manitoba" sur la Ligne Maginot

Cinquième liste de souscriptions

[illegible]

MONTRÉAL — [illegible]

OTTAWA — M. William George [illegible]

A Travers les Centres Français

Somerset

Echos d'une belle soirée

Sainte-Agathe

Vassar

Sainte-Anne-des-Chênes

Saint-Pierre-Jolys

Thibaultville

Marchand

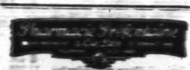
A nos correspondants

LE CHANGE

12 mars

LE MARCHÉ

12 mars



Pour Lire au Foyer

Quinze jours au Mexique



M. l'abbé L. Vinet

— I —

La grande semaine

"La Liberté"

ROMÉE

L'heure des "vieux"

Pierre l'ERMITE

La radio du Vatican et la Pologne

Soldats de 47 nationalités dans l'armée française

Comment se fabriquent les avions de chasse français

Motifs populaires



Napperons et serviettes "les gars de la Marine"

Dessin no 606

La Ferme des Pins

(Henry Bernard) Illustrateur: Ernest Séguin, Montréal









AU SACRÉ-COEUR

Dimanche dernier nous avions le plaisir de constater que l'assistance à la messe était plus nombreuse que de coutume. Comme nous l'avions annoncé, les cérémonies de la messe furent expliquées par le R. P. Curé au cours des deux messes de 9 h. et de 11 h. Les explications furent suivies avec intérêt.

Nous avons des missels français et anglais en vente au presbytère au prix, respectivement, de 57 et 35 sous.

La communion générale des Dames de Sainte-Anne aura lieu le jour de Pâques.

• • •

Lundi prochain, 18 mars, à 8 h. 30, aura lieu une réunion très importante de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, à laquelle assisteront des délégués de la Société Historique et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface. Nos membres sont priés d'y assister nombreux. Un programme intéressant leur est promis.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

L'assemblée mensuelle avait lieu mardi dernier le 5 mars, à la salle d'assemblée du Waldorf, 344, rue Main.

A cette assemblée il fut décidé d'envoyer un chèque à l'Ambulance Manitoba.

La réponse reçue d'Ottawa au télégramme de sympathie envoyé à Lady Tweedsmuir, notre patronnesse d'honneur, fut aussi communiquée à l'assemblée.

Mme E. Chauvière, pendant quelques instants, sut charmer les membres par sa brillante déclamation de deux très captivantes récitations.

Nos félicitations bien sincères à Mme Chauvière, qui fut remerciée immédiatement par notre présidente, Mme Poitras.

Maria COSSETTE, sec.

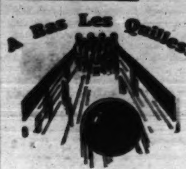
Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

A la demande de plusieurs, un tournoi de bridge a été organisé pour le 17 mars. L'entrée coûte 50 sous. Tous ceux qui désirent prendre part à ce concours sont priés de donner leurs noms à l'un des messieurs dont les noms suivent: H.-A. Côté, A. Blain, L. Millette. Tout l'argent obtenu par les entrées sera donné en prix. Nous comptons avoir seize tables à Winnipeg.

Nous recommandons à tous nos sous-conseils d'organiser des tournois locaux et de s'efforcer de rassembler le plus grand nombre de tables possible. Chacun devra donner son nom au président du sous-conseil dont il fait partie.

Club Sportif du Sacré-Coeur



Ligue de cinq quilles (mixte)

Hautes parties de la semaine

Demoiselles:
Haute partie, Y. Sala, 269.
Hautes 3 parties, Y. Sala, 734.
Messieurs:
Haute partie, G. Léveillé, 298;
Hautes 3 parties, G. Léveillé, 721.

Position des équipes

	G.	P.	Moy.
Sala	21	9	918
Léveillé	17	13	886
Gignère	12	18	854
Gagnon	10	20	931

Hautes moyennes

Demoiselles:

Y. Sala	182-64
J. Aubin	179-45
M. Quinn	174-54
H. Léger	172-60
L. Faubert	158-27

Messieurs

E. Jubinville	213-54
Luc Bourbonnais	208- 6
G. Léveillé	206-06
J. Chaput	193-57
A. Chaput	191-63

Ligue des dames

	G.	P.
Equipe Audet	12	6
Equipe Chaput	8	10
Equipe Laflèche	8	10
Equipe Asselin	8	10

Haute partie de la semaine: Mme L. Asselin, 243; hautes deux parties, Mme L. Asselin, 451.

Moyennes

Mme L. Asselin	160
Mme L. Mercier	153
Mme E. Chaput	144
Mme P.-E. Laflèche	144
Mme C. Millette	138

RADIO-CANADA

Emissions de la Semaine Sainte

Le jeudi 21 mars, de 8 h. 30 à 9 h. du soir, Radio-Canada fera entendre des Motets de Palestrina et de Vittoria. Les chantres seront accompagnés par l'orgue. M. Jean-Marie Beaudet dirigera cette émission.

Le Stabat Mater

Le vendredi 22 mars, de 7 h. à 8 h. du soir, Radio-Canada présentera aux auditeurs, le "Stabat Mater", de Rossini, son dernier chef-d'oeuvre, composé en 1868, l'année de sa mort.

Un choeur mixte de trente voix sera sous la direction de M. Victor Brault. Les grandes orgues de Tudor Hall accompagneront les solistes et le choeur.

"Le Roi David"

Le dimanche de Pâques, 24 mars, de 8 heures à 9 heures du soir, les artistes de Radio-Canada interprèteront le grand Oratorio d'Arthur Honegger, "Le Roi David", oeuvre composée en 1921.

La direction du choeur mixte — un choeur de cinquante voix — a été confiée à M. Victor Brault; le narrateur français sera M. Paul Leduc. M. Jean-Marie Beaudet dirigera l'orchestre.

Le paquebot anglais "Queen-Elizabeth" à New-York

NEW-YORK — Le nouveau superpaquebot anglais **Queen-Elizabeth**, qui jauge 85,000 tonnes, et qui a coûté $28,750,000, a terminé heureusement sa première traversée de l'Atlantique: il est entré jeudi dans le port de New-York après avoir échappé à la menace des sous-marins allemands.

Il doit demeurer à l'abri dans le port de New-York pendant toute la durée de la guerre tout comme le paquebot français **Normandie**, qui jauge 83,423 tonnes et a coûté 60,000,000 fr., le paquebot anglais **Queen-Mary**, qui jauge 81,235 tonnes et a coûté $25,000,000, et le paquebot français **Ile-de-France**.

Pour le port de Churchill

REGINA — La Législature a approuvé par un vote unanime la convocation d'une conférence qui réunirait les représentants de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta pour l'étude des moyens d'augmenter le commerce et le trafic maritime du port de Churchill.

On a suggéré comme un meilleur moyen de développer le commerce, le contrôle du port par une chambre de commerce, plutôt que par le Conseil des Ports Nationaux.

Le duc de Devonshire ou lord Elgin à Rideau Hall

L'association de presse assure que le duc de Devonshire a de bonnes chances d'être nommé vice-roi et que cette nomination sera populaire, car le duc, qui est sous-secrétaire d'Etat pour les Dominions, connaît bien le Canada et ses problèmes. L'association de presse ajoute que le choix ne sera pas annoncé tout de suite et elle rappelle que le duc de Windsor a déjà été mentionné pour ce poste.

A la mémoire de M. Horace Dansereau

Après une longue maladie, M. Horace Dansereau vient de mourir chez lui, à sa ferme de Letellier. Ceux qui l'ont connu intimement savent que l'histoire de sa vie n'est pas banale.

Le long du fleuve Saint-Laurent le voyageur remarque, à Verchères, un vieux moulin à vent qui date du régime français; c'est de là que vient la famille Dansereau. Dès son bas âge, le père d'Horace s'en vint rester à Montréal. Petit gamin, il plongeait dans le canal Lachine pour aller quérir un cinq sous lancé par quelque Crésus de ce temps-là. A l'âge de 13 ans, ses études finies, il connut le travail dur des usines de métallurgie. Vers l'âge de 20 ans, il fit un autre apprentissage au lac des Bois où il devint tour à tour mineur, bûcheron et scieur de bois dans une scierie moderne. Ce robuste gaillard aux cheveux frisés et aux épaules solides avait bientôt appris à manier la hache, la scie et le poinçon. La vie facile de la ville commençait à lui sourire, mais il voulut connaître une existence plus indépendante en montant plus haut dans l'échelle sociale pour s'établir libre sur une terre fertile de la Rivière-Rouge à l'âge de 33 ans. Marié à Mlle Juliette Jutras, nièce du curé agronome de regrettée mémoire, il fit de nouvelles expériences en étudiant l'agriculture. De ce mariage, Dieu leur donna neuf enfants, deux filles et sept garçons. Cet ancien homme des bois se mit donc à travailler la terre avec une intelligence avertie, se mettant à la page des nouvelles méthodes de culture des grains et des légumes, de l'élevage des porcs et de l'industrie laitière. Sa conversation était charmante comme son caractère. Liseur infatigable, en anglais comme en français, il était au courant de toutes les questions, religieuses, scientifiques, politiques, commerciales et agricoles. Toujours appuyé par sa femme dans toutes ses entreprises, il réussit à se faire une existence heureuse et prospère, grâce à son esprit d'ordre, de patience, de travail et d'économie.

Après 43 ans passés dans cette vie terrienne, ils s'éteignit paisiblement en regardant les champs qu'il avait si bien cultivés avec l'aide du Très-Haut, en qui il avait toujours une ferme confiance.

Il fut porté en terre par ses six garçons et regretté par toute la paroisse.

C.-R. R.

LONDRES — Le comité juridique du Conseil privé a déclaré ultra vires la loi adoptée par la Législature de l'Alberta en 1937 réduisant les taux d'intérêt sur les obligations provinciales.



Ceux qui mentent

Comment il faut agir avec les enfants menteurs, voilà ce que vous apprendrez, mamans inquiètes, en lisant l'article qui suit, glané dans "La Mode Pratique" :

On pourrait classer ceux-ci en trois vastes catégories: l'enfant qui ment pour s'excuser, celui qui ment pour s'amuser, enfin, cas heureusement plus rare: les pervers.

L'enfant qui ment pour s'excuser

Presque toujours ici le mensonge quasi instinctif, non prémédité, est une défense du plus faible contre le plus fort, son seul moyen de se soustraire au châtiment qu'il entrevoit. Il prononçait "oui" tandis qu'on l'interrogeait, et, sous l'empire de la crainte, c'est juste le contraire qu'il exprime. Ne s'agit-il pas ici d'un menteur occasionnel, guérissable aisément par l'exemple et le raisonnement?

Ah! l'exemple! Les menaces inconsidérées ou extravagantes dont on l'accable jettent dans l'esprit de l'enfant un doute cruel sur la sincérité des "grands". Il garde, en outre, le souvenir très vif de certains mensonges dits "mondains" que ne réprimait aucune sanction, et son jugement prématurément formé ne saisit pas pourquoi ce qui est permis aux uns lui demeure interdit.

Attitude des parents

Pour avoir le droit de corriger un tel défaut, les parents devront faire leur propre examen de conscience et commencer par se refuser à eux-mêmes toute falsification de la vérité. Ensuite ils se feront un point d'honneur de ne jamais tolérer le mensonge sciemment mûri et formulé. Dire à un enfant: "Aussi grave que soit la faute que tu commettras tu es assuré de mon pardon si tu l'avoues franchement, mais je serai impitoyable si j'apprends que tu mens", c'est l'inciter à savoir reconnaître ses torts et à les avouer en toute droiture.

Le mensonge fable

Parmi les enfants qui mentent pour s'amuser, mentionnons les vantards, les fanfarons, les vantards, vrais Tartarins en herbe, qui finissent par se prendre eux-mêmes aux [illegible] de leur propre imagination. Il y a là une certaine exacerbation du "moi", une tendance à se placer sur un plan supérieur, de façon à exciter l'attention, l'admiration ou l'envie.

Lors des enfants, normalement constitués, commencent par "blaguer" comme ils disent en argot de collégien, jusqu'à leurs grands dieux que telle aventure leur advint, et la racontent après l'avoir gardée longtemps secrète.

C'est cette fillette de sept ans narrant à ses jeunes compagnes la naissance, la mort et l'enterrement d'une petite soeur qui n'avait jamais existé, c'est ce garçonnet commentant avec un grand luxe de détails l'histoire d'un déraillement de chemin de fer qui l'avait mis au nombre des victimes, et dont il ne vit que les photographies dans un journal.

Là, il peut y avoir encore une sorte de déformation de la sincérité, dévoyée, détournée, chez des êtres très jeunes, très imaginatifs, qui vivent en compagnie constante de leurs rêves et qui, un beau jour, les expriment comme s'ils étaient réalité pure.

Que feront les éducateurs

C'est une question d'étude et de psychologie personnelles, doublées de prudence et de tact. Il importe de ne pas traiter ni condamner trop brutalement de tels jeux qui vaudront peut-être plus tard à leurs auteurs d'être une grande romancière, un poète de valeur; mais il est important d'endiguer ce flot, de montrer le fossé profond qui sépare le mythe de la chose réelle, vécue, et il est de toute nécessité de ne pas faire entrer dans le domaine de la vie coutumière ce qui doit rester fiction et rien de plus. Les parents se garderont d'opposer systématiquement la raillerie et le sarcasme à ces fruits d'une imagination vive, tout en se souvenant que leur rôle est de redresser, diriger, corriger avec douceur et bonté.

L'enfant qui ment pour nuire

Du pervers qui, lui, sombre dans le mensonge, non de la malignité, de l'intention perfide, nous ne dirons que quelques mots car son cas est autant passible de l'intervention médicale que du contrôle pédagogique. Il se plaît à inventer, pour le plaisir de brouiller les gens entre eux, de faire punir ses camarades, de détruire l'ordre. C'est un capricieux, un instable dont l'équilibre mental est souvent rompu, certes, mais aussi un dangereux, capable de susciter des complications dramatiques dans le cercle de famille.

Que d'enfants se sont posés ainsi en victimes de leur entourage, alléguant des scènes de violence, des sévices parfois fort graves, ruinant des réputations avec telle apparence de sincérité que tout le monde: médecins, magistrats, s'y laissaient prendre.

Un tel enfant peut être d'abord sournois, hypocrite, puis dissimulateur, enfin, simulateur, ne mettant plus de bornes à son vice. La gravité des faits ne peut qu'inciter les éducateurs à une surveillance étroite et sévère d'où peut jaillir la guérison.

Plaie qui saigne

Quelqu'un se fait une entaille à un membre et s'ouvre un vaisseau. Le sang part avec abondance. Que faire?

D'abord ne vous affolez pas. Observez si le sang part en jet, bien rouge; dans ce cas, c'est une artère qui donne. Ne perdez pas de temps et liez le membre au-dessus de la plaie avec une bande, un linge, avec ce que vous aurez sous la main. Serrez fort jusqu'à ce que le sang s'arrête de couler. Puis, appelez le médecin.

Si, au contraire, le sang coule en nappe, sans jet rouge, bourrez la plaie de chiffons, de linge, de coton et comprimez jusqu'à l'arrivée du médecin.

Ne vous occupez pas d'antisepsie. La première indication, c'est d'arrêter le sang.

Si la plaie n'est pas profonde, si un gros vaisseau n'est pas lésé, la compression va arrêter le sang. Alors ne lavez pas à grande eau; vous ne réussirez qu'à infecter les tissus lésés. Versez dans la plaie de la teinture d'iode, tout simplement.

Méditation

On aime d'abord par hasard,
par jeu, par curiosité,
pour avoir dans un regard
lu des possibilités.

Et puis comme au fond soi-même
on s'aime beaucoup
si quelqu'un vous aime, on l'aime
par conformité de goût.

On se rend grâce, on s'évertue
à partager ses moindres maux.
On prend l'habitude, vite,
d'échanger de petits mots.

Quand on a longtemps dit les
mêmes,
on les redit sans y penser.
Et alors, mon Dieu, l'on aime
parce qu'on a commencé.

Paul GERALDY.

Le baiser chinois

"Un baiser, c'est bien douce chose", dit la chanson. Et l'écran nous a révélé la savoureuse lenteur des baisers anglo-saxons. Mais en Chine, le baiser est beaucoup plus compliqué, car le chinois embrasse la chinoise en trois temps:

1er temps: Le nez se rapproche de la joue de la personne aimée;

2e temps: Le nez renifle longuement, les paupières cillent;

3e temps: Les lèvres, sans toucher la joue, font entendre un doux bruissement.

C'est tout. Mais n'est-ce pas joli? Et notez que les Chinois considèrent avec dégoût les Européens qui se servent de leurs lèvres pour embrasser.

Chaque feuille des serviettes de démaquillage est double: dédoublez-la . . . vous vous essuierez aussi bien. Vous préférerez enfin ce procédé, à l'usage, pour le démaquillage, de vos serviettes de toilette et éviterez aussi de gros frais de blanchissage.

• • •

Les produits de beauté sont coûteux. Or, vous avez la peau grasse. Pourquoi ne vous frottez-vous pas, de temps en temps, le visage avec un demi-citron? Faites cela après un bon savonnage et vous serez étonnée du résultat.

• • •

Pour faire une bonne friture, il faut faire un mélange égal de graisse de boeuf, graisse de veau et saindoux; faites fondre les deux premières ensemble et ajoutez le saindoux dans le liquide chaud.

Les trois couleurs à l'assaut de l'élégance

Le printemps éclot à Paris sous le signe du tricolore qui, ainsi, fera le tour du monde et portera partout un peu de la pensée française.

(Communication du Bureau du représentant officiel de la "Presse", en France).

PARIS — C'est sous le signe des trois couleurs que Legroux Soeurs a mis sa collection d'Eté. Pour vous, elle a bien voulu lever le voile derrière lequel elle est cachée; il est encore bien tôt pour révéler les derniers secrets de la mode qui arrive.

Enchantement que cette collection jeune, fraîche, lumineuse. Des fleurs, des oiseaux, tout le printemps, l'été, les beaux jours et qui sait, Dieu aidant, la victoire, sont réunis, semble-t-il, dans ces créations.

L'oiseau aux ailes bleues, au corps blanc et à la queue rouge, qui maintient le bord d'une adorable paille blanche relevée crânement sur le côté, est un "oiseau qui vient de France", sûrement, mais est aussi, peut-être, la colombe de la Paix.

Beaucoup de paille

Il paraît que beaucoup de paille sera utilisée par cette maison si parisienne. Des pailles comme jamais encore on n'en vit employer. Tresses fines cousues, dentelées aux dessins fins, légers; gros paillassons nouveaux comme grain. Blanc, blanc nacré, blanc pur, lumineux, idéal.

Les calottes sont petites, un peu hautes, souvent coniques, les bords sont relevés, pas tout à fait derrière, ou croqués sur l'oeil, retenus par un cordeau, un oiseau.

A part le blanc, un bleu assez dur se dispute les faveurs avec le rouge si en vogue "Légion d'honneur". Ce bleu est tout nouveau, quoique très vif, il ne hurle pas, est seyant à la brune comme à la blonde. Un beau drapé en jersey bleu, est garniture autour de la calotte, s'enroule en écharpe. Une grande capeline en fine paille tressée, brillante, abritera non seulement du soleil, mais rendra celle qui la portera plus jolie encore.

Une splendeur

Et que dire de ce grand chapeau noir tout pailleté qu'on mettra sur les boucles enfermées dans une résille pailletée? C'est une splendeur. Un autre très grand chapeau est en drap rouge tendu. C'est un merveilleux travail d'apprêt et il est plein d'inattendu dans sa netteté. Son bord très plat est roulé légèrement à l'extérieur, la calotte qui est toute petite a un fond s'inclinant à droite épousant la ligne qu'on donnera au chapeau en le mettant.

Le bourrelet que nous avons tant aimé, le tambourin, sont encore en faveur; on ne se sépare pas brusquement ainsi d'amis fidèles, mais ils sont changés dans leurs apparences, retenus sur les côtés par des grappes de fleurs, par exemple, ou des coques de ruban. On a brisé leur régularité.

Tout Paris!

Legroux reste sage, chez elle pas de folies sous prétexte d'originalité, mais c'est là où son talent s'impose. Rien que du nouveau, de l'original. Matières, formes, teintes, tout est neuf, "en avant". La simplicité apparente et si personnelle de cette belle collection donnera une fois de plus idée de l'esprit et du chic de Paris.

Il faut qu'en toutes circonstances les femmes restent jolies. Il faut faire honneur à nos soldats.

Chez un marchand de colifichets on est embarrassé pour choisir un bibelot de bon ton qui achève par une note toute personnelle et d'actualité notre toilette. Bijoux, sacs, écharpes, mouchoirs, imprimés, ceintures, se disputent, qui une devise empruntée à un récent discours de M. Daladier, tel autre une carte du monde représentant l'empire français. Un foulard offre un coeur au-dessous duquel on lit: abri, deux places".

Sur des mouchoirs, j'ai vu, brodées aux coins, les armes de Paris, de Londres, de Québec, avec leurs devises.

Dans la nuit noire

Les femmes n'ont aussi que l'embarras du choix pour orner leur chapeau, le revers de leur costume, d'une fantaisie qui dans le jour n'est qu'un gracieux colifichet, mais à la nuit devient un insigne lumineux, grâce auquel on peut, sans risque, traverser la chaussée obscure.

La mode "militaire" donne de l'inspiration aux créateurs de chemisettes et pour faire honneur à nos valeureux aviateurs notre blouse bleu marine s'ornera volontiers de deux petites ailes dorées, brodées côté gauche, si notre pensée va à la Royal Air Force, côté droit, s'il s'agit de l'aviation Française! Pourquoi pas de chaque côté, après tout! C'est le cas ou jamais de célébrer l'Entente Cordiale!

Insignes

Chez nos grands joailliers, les attributs propres à toutes les armes donnent lieu à maintes idées pour des bijoux précieux. D'ailleurs, ce n'est pas sans fierté que les femmes arborent l'insigne de l'unité de l'Arme à laquelle appartient Celui pour lequel elles tremblent et dont elles sont si fières.

Evoquer par la parure les raisons de la guerre, les buts de cette croisade, n'est-ce pas un sûr moyen pour nous d'y prendre part, car, si cela nous donne le moyen d'être jolies, personnelles, de flatter nos héros, cela nous donne la joie de faire aussi de la propagande pour la Cause, de faire travailler et d'être "dans la note".

Le coeur qui aime

Une personne qui est aimée imagine volontiers qu'elle possède toutes les grâces et tous les mérites justifiant l'affection dont elle est l'objet. "Comment, se dit-elle, pourrait-on expliquer autrement la tendre admiration que j'inspire?"

Et la voilà se louant avec une naïve complaisance, d'avoir tant de valeur.

Les mille soins dont elle est gratifiée ne font que la confirmer dans l'excellente opinion qu'elle a d'elle-même; elle se place sur un piédestal d'où elle accepte les marques d'attachement comme un hommage dû à son incontestable séduction; elle trouve très naturel que quelqu'un l'aime; ce qui l'étonnerait plutôt, c'est que d'autres n'en fassent pas autant.

De l'être qui a donné son coeur, qui l'entoure de sympathie, la choye, la traite avec une indulgence empressée, que pense-t-elle? Elle pense simplement qu'il a bon goût et que son choix est fort heureux.

Au risque d'assombrir sa radieuse vanité, nous sommes bien obligés d'apprendre à cette personne infatuée d'elle-même ce que la sagesse des philosophes n'a cessé de déclarer en cette matière: "L'affection honore celui qui l'éprouve bien plus que celui qui l'inspire!"

Les esprits superficiels peuvent traiter cette affirmation de paradoxale. Mais un peu de réflexion en révèle vite la justesse.

Celui qui aime est généreux, il se plaît à donner, à se donner; il est modeste aussi, car il sait admirer; il est capable de s'oublier pour un autre, de le préférer à lui-même; il est noble, désintéressé.

Mais, dira-t-on peut-être, sans contester la valeur du coeur aimant, on est bien obligé de convenir qu'il n'a certainement pu fixer sa tendresse que sur un être ayant, de même, d'agréables mérites.

Eh bien, non! la chose n'est pas du tout certaine; un individu généreux est tout disposé à prêter mille vertus à l'élu de son choix; il s'est laissé prendre à quelques traits louables, il a tiré de choses insignifiantes des présomptions favorables, souvent même il a construit de toutes pièces, bénévolement, une armure splendide pour recouvrir un individu terne et falot.

Ainsi l'affection reçue n'est pas forcément méritée, elle peut être un don gratuit fait par une âme débordante de tendresse.

L'être aimé ne doit donc pas se prévaloir de son élection; il doit, avant tout, reconnaître toute la générosité de celui qui l'aime et s'efforcer d'y répondre par une générosité équivalente. Loin de prendre une attitude d'idole, d'enfant gâté, loin d'abuser de l'affection qui lui est offerte, il doit s'efforcer de devenir digne de la tendresse et de l'admiration qui lui ont été accordées sans contrôle.

Quand il justifiera pleinement l'amitié qu'il inspire, il aura toutes chances de la conserver longtemps.

MARIE-CLAUDE.

Jojo déteste aller en classe. Comme il est souffrant, sa mère le garde au logis et fait venir le docteur qui l'examine.

—Où te sens-tu mal, mon petit ami? lui demande-t-il.

—A l'école, Monsieur, répond Jojo d'un ton dolent.

Patron de Broderie de La "Liberté"

Ensemble pour bébés — 1er âge jusqu'à 6 mois

Nouveau, facile et pratique, comprenant une robe et une mante à capuchon, remplaçant à la fois le manteau, le bonnet et le châle. On peut l'utiliser d'abord pour le baptême, puis s'en servir encore jusqu'à 6 mois environ.

Nos 3492-1 et 3493-1, Mante, chacune à tracer, 35 sous; perforer, 50 sous; au fer chaud, 65 sous. Etampée sur flanellette no 3492, 98 sous; no 3493, 85 sous. Sur superbe crêpe de laine, no 3492, $1.50; no 3493, $2.65. Soie pour la broderie de chacune, 50 sous.

Nos 3492-2 et 3493-2, Robes, chacune à tracer, 20 sous; perforer, 30 sous; au fer chaud, 35 sous. Etampée sur flanellette, 75 sous; sur crêpe de laine, $1.75; sur crêpe plat pure soie, $1.50. Soie à broder, 25 sous.

Brodés à la main, prêts à porter: Une mante en crêpe de laine entre-doublée de flanellette et doublée en satin, et une robe en crêpe plus blanc, ensemble: no 3492, $12.00; no 3493, $10.75.

Circulaire religieuse, 5 sous. Circulaire de bébés, 5 sous. Circulaire de pappes, 5 sous. — Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12 sous seulement par an.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Pour une meilleure santé

Kiki ne veut pas

Mlle Kiki ne veut pas aller chez le dentiste! C'est la fleur des enfants gâtés. Elle parle d'autorité et simule une petite crise quand on ne se rend pas à ses caprices!

Elle ne veut pas entendre parler du dentiste! Et pourtant, elle a sept dents cariées.

Quand l'infirmière de l'école est venue, elle a voulu raisonner la jeune personne, qui a neuf ans. Peine perdue. La grand'mère, le père, la mère, tout le monde y est allé de sa tentative, mais Kiki s'est retranchée dans un entêtement farouche!

Quand elle a mal aux dents, elle est d'une humeur exécrable. Bien entendu, elle mange encore moins qu'en temps normal. Elle n'a pas d'appétit. Elle a mauvaise mine. C'est une enfant gâtée, ce qui est déjà un fait regrettable, mais, par surcroît, la petite malheureuse a plusieurs dents gâtées qui ne seront pas obturées et cela n'enjolive pas le paysage!

Cette enfant ne mange que ce qui lui plaît et, la plupart du temps, elle n'a pas d'appétit. Ses dents cariées ne lui permettent pas de bien mastiquer ses aliments.

Mlle Kiki va grandir et quand elle aura une quinzaine d'années, elle sera bien obligée d'aller chez le dentiste et ce dernier sera forcé d'endormir la jeune personne pour extraire une douzaine de dents qui ne repousseront plus!

Et toute la comédie ridicule se terminera par un dentier! Joli résultat, mais à qui la faute?

Que devient l'autorité paternelle dans cette histoire si fréquente? Et la sollicitude maternelle? Sont-ce les enfants qui doivent commander dans la maison? Un laisser-aller aussi déplorable est-il de mise dans certains foyers où l'on fabrique ces chefs-d'oeuvre de sottise que sont des enfants gâtés!

Pourquoi n'a-t-on pas le courage de se gendarmer quand, la première fois, Mlle Kiki ose dire: "Je ne veux pas, je ne ferai pas ci ou je ne mangerai pas ça"?

La trop grande "bonté" à l'égard des tout-petits est une faute que les parents et les enfants paient plus tard — et souvent très cher.

Dr Adrien PLOUFFE.
—(Le Devoir).

Mon carnet . . .

Je nettoie mes bijoux en or ... en les plongeant dans une eau tiède savonneuse à laquelle j'ajoute un peu de bicarbonate et je rince à l'eau claire.

J'empêche le lait de tourner ... en y ajoutant, avant la cuisson, un peu de bicarbonate de soda.

Je fais briller le parquet ... avec du marc de café séché.

J'utilise de petites feuilles vertes de choux-fleurs, trognons de choux, pousses de navets, feuilles de radis, de salsifis, cosses de pois ... pour faire la soupe.

Je lave les boiseries peintes ... avec une forte infusion de thé refroidie.

Je nettoie le marbre ... avec un tampon imbibé d'alcool ou une pâte composée de blanc d'Espagne et de benzine bien amalgamée, ou encore du vinaigre saupoudré de sel fin. Je rince et j'encaustique.

Je nettoie un cadre doré ... avec un peu de vinaigre de vin.

Je nettoie un bijou en acier terni ... avec un mélange de suie tamisée et d'huile d'olive.

Je remets à neuf des chaises cannées ... en les lavant à l'eau savonneuse et en les faisant sécher dans un courant d'air.

Boby revient de Vancouver où il est allé avec sa mère, et raconte une promenade en bateau à un ami:

—La mer était-elle mauvaise? demande celui-ci.

—Très mauvaise, répond Boby.

—Mais pas du tout, rectifie sa mère.

—Enfin, je le sais bien, insiste Boby, j'y ai goûté!

Sautez à la corde, il n'y a rien de tel

Sur un pied, sur l'autre, dansez à la corde. Vous le faisiez bien quand vous aviez dix ans. Pourquoi en avez-vous perdu l'habitude? Pourquoi, au fait, les grandes personnes ne continuent-elles pas à demeurer, sur certains côtés, des enfants, puisqu'elles sont obligées de recourir à d'anciennes formules pour se rajeunir.

Exercice magnifique que le saut à la corde qui met en mouvement tout l'appareil musculaire, réduit les graisses et fait travailler tout le système. Merveilleux exercice respiratoire aussi et qui met les poumons à l'épreuve. Je ne vous dis pas de vous livrer à ce jeu avec toute l'ardeur que vous y apportiez autrefois, mais faites-le régulièrement quelques minutes tous les jours devant la fenêtre ouverte, sinon dehors et vous verrez comme vous activerez ainsi votre circulation et comme votre appétit s'en ressentira.

La Mode Pratique



Poches "Peg-Top"
pour la parade de Pâques

Avant d'y avoir pensé, Pâques sera ici! Songeons-y et préparons nos toilettes. Voici exactement la robe que vous aimerez confectionner et porter. N'oubliez pas que les poches sont la grande nouveauté cette année. Il y en a sur les robes, les jupes, les manteaux. Ces poches "Peg-Top" font fureur chez les jeunes. Elles donnent une apparence fraîche, printanière. N'oubliez pas la jolie boucle blanche à l'encolure.

Style no 3172 pour grandeurs 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 demande 3 verges ¾ de tissu de 39 pouces et ⅛ de verge de tissu contrastant pour la boucle.

Toute demande doit être adressée comme suit: Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle désiré. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 15c. par patron (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

ENTRE NOUS

Tendre bienvenue à mes chers petits correspondants de cette semaine, anciens et nouveaux! Merci à chacun pour ses mots sympathiques et ses lignes vibrantes d'affection. Tous ces témoignages de confiance me sont bien agréables et me convainquent chaque jour davantage que mes petits amis sont bien les plus adorables petits enfants du monde!

Vous avez une chambrette vraiment attirante, Rolande. Il doit faire bon s'y réfugier pour retrouver un peu de calme. Mère-Grand vous envie...

◆ ◆ ◆

Si vous possédez un jardinet bien à vous, vous désirez sans doute, mes chers jeunes, le fleurir, le rendre aussi attrayant que possible. Or, voici le moment de planter les boutures que votre mère voudra bien vous donner. Placez-les dans des petits pots ou boîtes afin de leur faire prendre racine, ne les arrosez pas trop copieusement. Choisissez, de préférence des géraniums... ils demandent peu de soin et fleurissent tout l'été.

◆ ◆ ◆

L'Alouette ordinaire (Horned Lark) est arrivée et il vous sera sans doute possible d'en voir dans la prairie. Sa chanson, qui ressemble à un tintement argenté, nous apporte une joyeuse promesse de printemps. Avant longtemps—vers le milieu de mars—La Corneille et le Busard des Marais (Marsh Hawk) ajouteront aussi une nouvelle note de gaieté à nos paysages d'hiver.

Soyez aux aguets pour découvrir ces gentils messagers du printemps et n'oubliez pas de me donner vos impressions.

Bonne semaine, mes enfants. Mille tendres pensées de votre vieille amie.

◆ ◆ ◆

Edmondine Lamoureux, Madeleine Campeau, Marie-Jeanne Campeau, Thérèse Desrosiers, Angéline Champagne, Anna Vergnaux, Thérèse Leclair, Jeanne Ouimet, Alice Breault, Thérèse Bonot, Madeleine Moreau, Alma Cartas, Simone Breault, Antonie Verreault, Thérèse Champagne, [illegible], Saint-Norbert; Raymond Labossière, Guy Labossière, Laurette Labossière, Alain Lafrenière, Raymonde Labossière, Alphée Labossière, Roland Dion, Odile Lafrenière, Hector Bouthier, Gérard Bouthier, Raynald Labossière, Rolande Labossière, Carmen Labossière, Odile Bondeau, Martial Desrochers, Lilianne Middleton, Valier Beaulieu, Armel Labossière, Bella Desrochers, Rita Beaulieu, Hermance Labossière, Saint-Léon; Simone Fillion, Saint-Malo.

MÈRE-GRAND.

Lettre du front

Nous l'avons appelé "Minen"

C'est dans un petit village abandonné, à cheval sur la frontière. Allemands et Français y viennent pour des coups de main, la nuit. Les patrouilles adverses s'y rencontrent en combat de rues, à la grenade. On entend les vitres qui sautent, dans le crépitement sec des mitrailleuses allemandes et le tac... tac... tac des fusils mitrailleurs français.

Une fois de plus nous y sommes entrés, ce matin, pour l'occuper définitivement. Dans les rues, le silence, la mort. Des charognes empoisonnent l'atmosphère: animaux abandonnés morts de faim, cochons tués par des obus. Au fond d'une grange, une capote allemande, trouée, traîne dans un coin. Et plus tragique encore, peut-être, le pillage des maisons: tiroirs vidés, armoires éventrées; dans les escaliers, dans toutes les pièces, le linge jonche le sol; on se prend les pieds dans des draps déchirés, des chemises, de vieux vêtements. Et parmi les débris, des paperasses jetées à la volée, la vaisselle cassée, des jouets d'enfants, petites reliques touchantes, se mêlent aux douilles vides d'une mitrailleuse.

Les hommes continuent la fouille des maisons. On voit si l'ennemi ne s'y cache pas encore, prêt à balancer sa grenade? Avec précaution, rasant les murs, les soldats, mousqueton prêt, s'avancent. Leur pas résonne dans le silence angoissant. Et tout à coup un miaulement lamentable: c'est un petit chat abandonné qui suit les hommes, ne quitte pas leurs semelles. —Miaou! —Miaou! Mais ce n'est pas le moment de s'occuper d'un chat. On fouille toujours. Que de bouteilles vides, partout, et de barriques épuisées, dans les caves! Telle maison a reçu un obus: toutes les vitres sont brisées et des morceaux de verre restés accrochés tombent encore par instants. On sursaute. Quelqu'un? Non, c'est le vent.

Au loin la canonnade roule son tonnerre tragique. Une fusée monte au ciel.

Derrière les soldats qui achèvent leur travail, le petit chat trottine toujours, la queue en l'air. Miaou! Miaou!

Personne n'ose le prendre. Ce ne serait pas très guerrier... Et puis tout de même, l'un de nous se décide:

—Miaou! Miaou!

—Miaou! Miaou! Miaou!

—Alors? On l'emmène?

—Pourquoi pas?

Le petit chat est devenu notre mascotte. Nous l'avons appelé: "Minen". Il lèche le fond des gamelles et dort au creux d'un casque. Minen fera la guerre avec nous.

Jacques LUNEVILLE.

—(Pierrot).

A TRAVERS MON COURRIER

Saint-Norbert, Man.,
le 28 février 1940.

Chère Mère-Grand,

N'est-ce pas que nous avons un bel hiver? Je trouve cela charmant. Les grosses tempêtes ne se montrent pas, et c'est amusant d'aller dehors sans en revenir avec les oreilles gelées.

Comme ça fait longtemps que nous n'avons pas causé ensemble, j'ai bien des nouvelles à vous apprendre. D'abord, chez nous, ça va bien. Maman a eu la grippe, mais elle est maintenant en bonne santé. Elle est toute seule quand on est à l'école, elle a le temps de penser et je crois qu'elle pense à vous. Moi aussi. Je regarde votre portrait quand j'y pense en passant.

Mon sport favori est de glisser. Sur les pieds, en traîneau ou sur la route en attendant l'autobus, je glisse toujours.

Chaque matin je prends l'autobus avec ma petite sœur et mon petit frère. Nous demeurons à plus d'un mille de l'église. Nous allons à la messe à pieds.

Je prie pour que vous réussissiez dans toutes vos entreprises.

Une petite amie,

Antonie VERREAULT.

◆ ◆ ◆

Couvent de St-Norbert,
le 26 février 1940.

Bien chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je suis nouvelle pensionnaire au couvent de Saint-Norbert. J'aime bien cela, mais je préférerais être chez nous. J'ai entendu parler de vous souvent et j'aimerais vous voir. J'ai une grande sœur ici et une grande sœur à Vassar. Mes deux petits frères sont à la Maison-Chapelle de Saint-Boniface.

Je ne vais pas à l'école chez les mêmes sœurs qu'à Thibaultville. Ici ce sont des Sœurs Grises et à Thibaultville des Sœurs de Saint-Joseph. Je les aime toutes beaucoup et je vous aime aussi. Je suis dans le grade VI. Nous avons appris un nouveau jeu, le "Post Ball". J'aime cela, mais je n'ai pas la balle bien souvent.

Votre petite-fille affectueuse,

Thérèse BONOT.

◆ ◆ ◆

Saint-Norbert, Man.,
le 27 février 1940.

Chère Mère-Grand,

Quel plaisir pour moi de vous écrire! Je vous ai vue la dernière fois que vous êtes venue à Saint-Norbert, quand vous avez visité la petite salle. Je prie l'enfant Jésus pour qu'il vous conserve longtemps au "Coin des Jeunes".

Il y a quelque temps que je veux vous écrire, mais j'ai eu la grippe et je ne pouvais pas. J'aime bien la classe. Je suis dans le grade V et j'espère bien passer dans le grade VI.

Votre petite-fille qui ne vous oublie pas,

Thérèse DESROSIERS.

◆ ◆ ◆

Saint-Malo, Man.,
le 28 février 1940.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour la première fois, mais je vous connais depuis longtemps. Je vais à l'école Saint-Isidore tous les jours. Notre maîtresse est bien bonne pour tous.

Nous sommes neuf enfants chez nous. La plus âgée est religieuse chez les Missionnaires de Saint-Joseph, à Otterburne; la deuxième aide maman à la maison. La septième fille se nomme Anita. Il y en a qui disent qu'elle a un don. Moi je crois qu'elle a le don d'intelligence, parce qu'elle apprend facilement ses leçons. Nous n'avons qu'un petit frère: Yvon. Nous demeurons à Saint-Malo depuis un an environ.

J'ai encore beaucoup d'autres nouvelles, mais ça sera pour une autre fois.

Une nouvelle petite-fille,

Simone FILLION.

—Grade VI.

◆ ◆ ◆

Saint-Norbert, Man.,
le 27 février 1940.

Chère Mère-Grand,

Je suis très contente de venir causer quelques instants avec vous. Je vais à l'école et j'aime bien cela. Ma maîtresse est très bonne pour moi. Aujourd'hui elle nous a demandé de vous écrire. Alors me voici.

La semaine dernière M. l'inspecteur est venu à l'école. Il nous a interrogés sur l'arithmétique, la géographie et beaucoup d'autres sujets. Il nous a dit qu'il était content de nous. Je manque la classe assez souvent parce que je dois aider maman et parfois mon petit filleul est malade et je veux en prendre bien soin.

Je demeure à un mille de l'école et je marche quatre fois par jour. Souvent aussi je viens à la messe sur semaine et je prie pour notre Saint-Père le Pape, Mgr l'archevêque, Mère-Grand et aussi pour mes bons parents.

Une de nos petites compagnes, Jeanne Brosseau, qui est malade, demeure tout près du couvent. Maintenant qu'elle prend du mieux nous allons chacune notre tour passer la récréation avec elle pour la désennuyer; elle a un beau petit chat gris qui reste toujours avec elle.

J'espère que j'aurai mon diplôme français; il faut que je travaille bien fort, car j'ai manqué de la classe.

Votre petite-fille affectionnée,

Thérèse CHAMPAGNE.

—Grade V.

◆ ◆ ◆

Saint-Léon, Man.,
le 26 février 1940.

Bien chère Mère-Grand,

Je vous écris pour vous prouver que je ne vous oublie pas. Nous faisons toutes sortes de sacrifices pour accomplir la pénitence du carême; parfois nous avons à faire 40 sacrifices. Nous trouvons cela dur, car nous n'en avons pas l'habitude.

Il y a une grippe qui passe et fait beaucoup de malades; c'est pour cela qu'il en manque à l'école.

Nous nous préparons à Pâques. C'est un des plus beaux jours de l'année; c'est aussi un beau jour pour ceux qui aiment les œufs en chocolat...

Votre petite-fille qui vous aime,

Bella DESROCHERS.

◆ ◆ ◆

Saint-Léon, Man.,
le 26 février 1940.

Bien chère Mère-Grand,

Mes visites au "Coin des Jeunes" sont-elles toujours agréables? Hier, nous avons été à l'enterrement de [illegible], une des petites jumelles qui est morte à l'âge d'un an. C'est un ange de plus au paradis.

Par ici la grippe nous a tous visités. Plusieurs petits enfants meurent de pneumonie, car c'est un temps à cela.

Nous sommes rendus à la mi-carême et je trouve que la première partie est passée vite. Chaque jour, à l'école, Mère Supérieure nous passe des petits papiers sur lesquels est marqué ce que nous devons faire durant notre journée. Parfois nous en avons de durs!

Nous nous préparons à un bon concours français et à bien passer nos grades.

Dernièrement nous avons eu la visite de l'inspecteur. Il est arrivé le mercredi des cendres pendant la messe. Nous sommes revenus à l'école, mais il nous a dit que nous aurions dû rester à l'office. Il est très poli et très bon; ses visites sont agréables.

De votre petit-fils,

Raynald LABOSSIÈRE.

◆ ◆ ◆

Saint-Norbert, Man.,
le 27 février 1940.

Chère Mère-Grand,

N'avez-vous pas trouvé que les jours ont allongé? Moi je m'en suis aperçu. J'ai bien hâte que le printemps arrive, parce que tout dans la nature s'éveille, mais j'ai surtout hâte de voir les fleurs et l'herbe reverdie.

J'aime bien la couture; je suis en train de faire des petits centres brodés.

Nous avons changé de jeu, c'est le "Post Ball" que nous jouons maintenant. Il y a deux groupes, l'un s'appelle "Canaries" et l'autre "Maple Leaf". J'appartiens au groupe des "Canaries".

Votre petite amie,

Angéline CHAMPAGNE.

Le professeur. — Jean, votre rédaction sur Ma mère est exactement semblable à celle de votre frère.

Jean.—Oui, Monsieur, nous avons la même mère.

Joyeuse Fête

14 mars

Gabriel Hardy, Grande Clairière.

15 mars

Anita Tougas, Sainte-Anne, 7 ans.
Marie-Thérèse Lavoie, Saint-Adolphe, 11 ans.

16 mars

Arthur Beaudry, Sainte-Rose-du-Lac.
Henri Labossière, Saint-Léon.
David Laroche, Otterburne.
Paul Fournier, La Broquerie.

17 mars

Patrice Bouin, Sainte-Anne, 11 ans.
Mary Molnar, Sainte-Anne.
André Dupuis, Saint-Malo.
Henri Morin, Saint-Malo.
Annette Cyr, Grande Pointe.
Raymond Cyr, Grande Pointe.

18 mars

Léo Breault, Saint-Malo.
Florence Bisson, Dunrea.

19 mars

Agathe Champagne, Sainte-Anne, 7 ans.
Lucille Bicard, Sainte-Elisabeth.

20 mars

Lorraine McCaughan, Saint-François-Xavier.
[illegible] Gouette, Sainte-Agathe, 8 ans.
Mae Swanson, Vassar.
Normand Savard, Vassar.
Marcel Gouette, Saint-Pierre-Jolys.

QUELQUES RÉDACTIONS

de charmants écoliers de Saint-Léon et Saint-Lupicin

Saison de pénitence

Pendant ce saint temps du Carême nous faisons pénitence pour nos péchés et pour nous préparer à de bonnes et joyeuses Pâques.

Le mot pénitence nous est prêché partout, mais le démon rusé cherche à nous effrayer par ce mot.

"Les vraies pénitences ne sont pas les plus grandes". Tous les petits sacrifices qui se présentent dans notre vie quotidienne sont très méritoires. Ces renoncements que personne ne voit, dont personne ne se doute, Dieu les compte et plus ils coûtent, plus son cœur en est touché.

Nous, les jeunes, qui ne pouvons nous mortifier par le jeûne, souvenons-nous que nos petits sacrifices sont tout aussi méritoires.

Donc, n'écoutons pas Satan, mais offrons à Jésus le sacrifice de nous tenir parfaitement bien en classe, de ne pas tourner la tête, de garder le silence rigoureusement, d'encourager nos compagnes. Toutes ces petites [illegible] barrière qui retient les âmes et les empêche de tomber dans les embûches de Satan...

Odile BONDEAU,
Grade X.

—Saint-Léon.

◆ ◆ ◆

Ma chambrette

J'aime la petite chambrette rose que maman me destina lorsque j'avais six ans. Depuis lors, je l'occupe. Ma chambrette est assez spacieuse et bien éclairée par deux fenêtres. Les meubles qui la décorent sont un bureau blanc avec miroir, un tout petit bureau pour faire ma toilette le matin; un lit simple, près d'une fenêtre, il y a une table et une petite bibliothèque que papa me fit pour ma fête l'année dernière. Il y a aussi une belle garde-robe.

Ma chambrette est le lieu de retraite que je préfère à tous les autres. Lorsque je reviens de l'école, le soir, c'est là que je me réfugie pour étudier mes leçons, c'est encore là que le soir je me mets à genoux au pied de mon crucifix blanc pour faire ma prière.

J'ai oublié de vous dire qu'en plus du petit crucifix il y a sur un côté des murs une image de la Sainte-Vierge et du Sacré-Cœur. Le crucifix est à la tête de mon lit. Sur une tablette, dans un coin, se trouve la statue de saint Joseph, très honoré dans notre famille.

Sur l'autre mur, on voit le portrait de papa et de maman, de mes petits frères et de mes petites sœurs et de l'oncle Raymond (prêtre O.M.I.).

Lorsque je veux faire une surprise à mes petits frères ou à mes petites sœurs, ce sont les murs de ma chambrette qui reçoivent ces secrets. Oh! comme ils en auraient à dire s'ils pouvaient parler!...

Ma chambrette est la pièce que j'aime le plus à la maison, à part le salon où l'on se réunit tous les soirs.

Carmen LABOSSIÈRE.

—Saint-Léon.

◆ ◆ ◆

Ma grand'mère

Grand'mère, c'est un trésor; elle a cinquante-quatre ans; ses cheveux sont blancs et bien chatoyants; elle marche encore toute seule. Elle prend soin d'une maison et d'un jardin.

Quand je vais chez elle, elle est fière de me voir et elle me conduit au jardin pour me montrer ses artichauts, ses fleurs, ses radis, ses tomates, ses citrouilles. Elle me conduit ensuite à la maison pour me donner des bonbons, des pistaches et aussi des bas et des mitaines qu'elle a tricotés.

Quand elle vient chez nous, c'est une grande joie pour tous. Puisse le bon Dieu la garder bien des années encore ici-bas!

Lucienne COLBE.

—Grade IV.
—Saint-Léon.

◆ ◆ ◆

Ma classe

Etendez les ailes de votre pensée et venez atterrir dans ma classe! Ce qui frappe en entrant, c'est le beau grand crucifix suspendu au-dessus du grand tableau noir. Les images de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, de la Sainte-Vierge, du Sacré-Cœur, de Jeanne d'Arc et de l'Ange Gardien décorent notre classe.

[illegible] haute. Les murs sont blancs et verts. Le plafond est en tôle blanche et bleue. Le plancher est peinturé jaune. Dans notre classe il y a trois rangs de cinq bancs doubles et deux grands tableaux, un à l'ouest et un au nord, sur lesquels notre maîtresse écrit les devoirs. Trois fenêtres nous versent la clarté et le bon soleil.

J'aime ma classe parce qu'elle a de la gaieté.

Marie COLBE,
Grade VI.

—Saint-Léon.

Ma chambrette

Entrez, Mère-Grand, vous êtes la bienvenue!... Je vous introduis dans ma chambrette éclairée par deux fenêtres au sud. Le soleil l'inonde avec bonheur, le chant des oiseaux y résonne sur le bord des fenêtres. Ce sont comme des petits radios, mais bien plus jolis. L'on ne peut que se réveiller de bonne humeur avec de pareils chanteurs qui nous visitent dès le matin.

Ma chambrette est meublée d'un lit, d'un bureau, d'une valise, d'une garde-robe, d'une petite bibliothèque; le tout est très confortable et il est agréable d'y passer mes heures de loisirs. Au mur est suspendue l'image du Sacré-Cœur. Le crucifix est fixé au chevet de lit, il est en chêne brun. N'est-ce pas que c'est joli? De frais rideaux roses empêchent les rayons du soleil de venir m'aveugler lorsqu'ils sont trop forts.

Ma berceuse m'est d'une grande utilité, aussi je ne la quitte jamais. Je dois vous ressembler, Mère-Grand, dans ma berceuse, car là je tricote, brode, etc.

Maintenant que vous avez fait connaissance avec ma chambrette, je serais contente de connaître vos impressions.

Rolande LABOSSIÈRE.

—Saint-Léon.

◆ ◆ ◆

Mon chat

J'ai un chat, il s'appelle Billou. C'est le plus beau de tous les chats. Noir et blanc, il a le poil fin. Il a cinq moustaches et une longue queue. Il mange de la sauce de lapin et des souris. Quand je le caresse, il ronronne. La nuit il se couche en dessous du poêle jusqu'au matin. Pour l'amuser, je mets une bobine sous ses pattes; il la pousse et court après. J'aime mon chat.

Henri DUFAULT,
Grade IV.

—Saint-Lupicin.

◆ ◆ ◆

Mon chat

Mon chat s'appelle Minou. Il est noir et blanc, gros et il a le poil fin. Il a une grande queue. Ses moustaches sont blanches et longues. Son nez est rose, ses oreilles noires et petites. Sa queue noire. Il boit du lait tous les soirs et tous les matins. Quand on le caresse, il fait ronron! Je l'aime.

Quand il voit le chien il fait chéhe'chéh! Il attrape les souris et les rats. Il nous rend bien des services. Il ne vient pas dans la maison, il reste toujours à l'étable.

Raymond ROCHER,
Grade IV.

—Saint-Lupicin.

◆ ◆ ◆

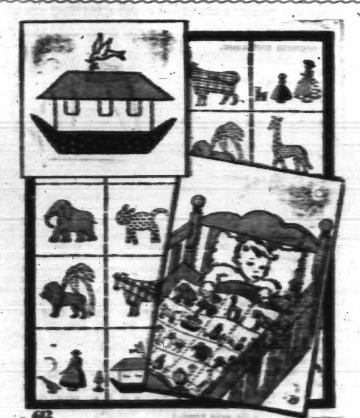
Mon petit chat

J'ai un beau petit chat. Il est fin. Il couche dans la grange. Le jour il vient à la maison. Son nom est Minou. Quand on l'appelle, il vient tout de suite. Il est gris, il a le poil fin et doux. Ses moustaches sont bien longues, ses oreilles petites. Son nez est rose. Il mange des patates, du pain, il boit du lait. Quand on le caresse, il fait ronron! Il est mon ami. Quand il me voit, il faut que je le prenne dans mes bras. Il aime aussi le chien, les chevaux, les vaches, les poules, tous les animaux.

Jeanne LEMAUX,
Grade IV.

—Saint-Lupicin.

Motifs populaires



612

Couvrepied "arche de Noé"

Dessin no 612

Ce couvrepied "arche de Noé" fera les délices de votre petit garçon ou de votre petite fille. Examinez-en tous les motifs. N'est-ce pas parfait?

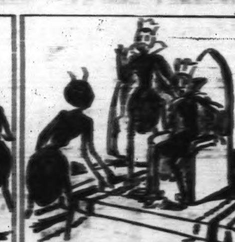
Le patron comprend toutes les instructions nécessaires.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg. Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Pluck et les Insectes

Éditions Rodolphe VINCENT — **Par Odette FUMET-VINCENT**





1. Brunette calme la fourmi, et rentre avec elle et Pluck, à la fourmilière, en morigénant la sentinelle.

2. La fourmi retrouvée est alors accueillie avec joie, comme cela se passe toujours en pareil cas.

3. Brunette va ensuite rendre compte aux reines de ses vaines démarches. Pour remplacer la musique de M. Grillon, elle décide d'aller chercher la Cigale.







1. Brunette calme la fourmi, et rentre avec elle et Pluck, à la fourmilière, en morigénant la sentinelle.

2. La fourmi retrouvée est alors accueillie avec joie, comme cela se passe toujours en pareil cas.

3. Brunette va ensuite rendre compte aux reines de ses vaines démarches. Pour remplacer la musique de M. Grillon, elle décide d'aller chercher la Cigale.

Autour de la Ferme

LA COOPERATION

par GERARD FILLION, L.S.C.
secrétaire général de l'U.C.C.

Dix-huitième leçon

Les coopératives professionnelles

(suite)

Nous avons vu dans la leçon de la semaine dernière que le coût de fabrication dans une beurrerie coopérative décroît à mesure que le volume d'affaires augmente. Nous avons même illustré cette vérité par un tableau particulièrement intéressant. En prenant des chiffres fournis par les vingt-huit coopératives dont il a été question dans ce tableau, nous trouvons qu'en 1935 les grosses coopératives ont rapporté à leurs membres des revenus plus élevés que les petites et qu'en outre elles ont réalisé des profits plus considérables; le tableau ci-dessous en fait foi.

Le revenu net par livre de gras est plus élevé de quatre sous dans le dernier groupe que dans le premier.

De tous ces faits, il faut tirer une conclusion générale, à savoir que la fabrication du beurre selon la formule coopérative est une affaire très intéressante au point de vue financier, à la condition toutefois que l'entreprise coopérative soit assurée d'avance d'un volume de production assez considérable. Sauf certains cas particuliers, l'on devrait hésiter à organiser des beurreries coopératives qui fabriqueraient moins de 100,000 livres de beurre par année.

c) Le troisième facteur de succès d'une beurrerie coopérative, c'est le

Résultats obtenus en 1935 par 28 beurreries coopératives.

Classification (en milliers de livres)	Prix payé aux membres par livre de gras	Profit net de la société	Ristourne payable par liv. de gras (a)	Revenu net par livre de gras
0 à 50	0.2395c	$ 92.25	0.0032	0.2365
50 à 100	0.2229c	$ 6.99	0.0001	0.2228
100 à 150	0.2243c	$ 555.56	0.0060	0.2302
150 à 200	0.2319c	$ 587.21	0.0042	0.2361
200 et plus	0.2391c	$ 611.56	0.0032	0.2423

(a) La ristourne est le montant dû aux membres après que toutes les dépenses d'opération ont été payées et que les réserves ont été constituées.

En marge de ce tableau, notons les faits suivants:

— Le prix payé à leurs membres est sensiblement plus élevé dans les grosses beurreries coopératives que dans les petites.

— Les profits nets de fin d'année sont pratiquement nuls dans les beurreries dont le volume de fabrication est inférieur à 100,000 livres. Par contre, ils sont considérables dans les beurreries plus grosses.

— Les ristournes sont nulles dans les deux premiers groupes; elles sont intéressantes dans les trois derniers.

capital. Tout le monde est d'accord pour admettre que, dans l'entreprise coopérative, le capital est réduit à l'état de serviteur; ce qui n'empêche que ce serviteur soit très utile et dans certaines circonstances indispensable.

A la rigueur, il est possible de faire fonctionner une coopérative d'achat et de vente presque sans capital, à la condition toutefois que toutes les affaires se transigent strictement au comptant, qu'on n'ait pas d'immeuble ni d'outillage, qu'on ne tienne aucune marchandise en entrepôt. La chose est absolument impossible dans une beurrerie coopérative, parce qu'on ne peut se dispenser de faire des immobilisations coûteuses sous forme de bâtisses et de machines. A l'heure actuelle, la construction et l'outillage d'une moyenne beurrerie coûte six et dix mille dollars. Cela peut même aller jusqu'à douze et quinze mille dollars, pour peu que l'on veuille faire grand en vue de développements futurs.

Les sociétaires doivent donc fournir eux-mêmes une bonne partie du capital nécessaire, car il est toujours dangereux d'emprunter de l'argent pour l'immobiliser dans des pavés de ciment, des murs de brique, des machines, etc. C'est pourquoi la part souscrite par chaque sociétaire d'une beurrerie coopérative ne doit jamais être inférieure à cinquante dollars; dans certains cas, il sera recommandable de porter cette part à cent dollars. En règle générale, l'on devrait convenir que les sociétaires doivent fournir eux-mêmes sous forme de parts au moins la moitié du capital, le reste pouvant être obtenu sous forme d'emprunts.

d) Le quatrième facteur de succès d'une beurrerie coopérative, c'est le traitement raisonnable du personnel. C'est un fait malheureusement trop souvent constaté que nos beurreries coopératives payent mal leurs employés, principalement le gérant; dans un très grand nombre de cas, ce dernier touche un salaire d'à peine cent cinquante ou deux cent dollars par année. Pourtant, il est plus que tout autre la cheville ouvrière de l'entreprise, celui qui peut en faire un succès ou un insuccès.

Les directeurs de nos coopératives devraient avoir à l'esprit deux idées essentielles chaque fois qu'ils refixent les services et fixent le salaire du gérant ou du beurrier ou de tout autre employé: d'abord, tout homme a droit à un salaire proportionné à la somme de travail qu'il est appelé à faire; si on le lui refuse, on commet une injustice. Ensuite, l'employé mal payé finit presque toujours par coûter cher, soit à cause de ses négligences, soit à cause de son manque de coeur au travail, soit même à cause des détournements de fonds qu'il pourra éventuellement faire à son profit.

Au début de l'entreprise, on sera peut-être justifiable d'exiger une certaine mesure de sacrifice des employés de la beurrerie coopérative au nom du bien commun. Mais le jour où l'entreprise sera solidement établie, l'on devra payer les employés raisonnablement.

Certaines sociétés, principalement les coopératives d'achat et de vente, les conserveries, les fineries, etc., engagent leur gérant sur la base d'une commission sur le chiffre d'affaires. C'est la plus mauvaise façon de procéder. Le gérant se trouve ainsi à n'avoir qu'une ambition, grossir le plus possible le chiffre d'affaires afin que sa commission soit plus élevée; il lui importe peu que les transactions soient payantes ou ruineuses, qu'elles soient faites le plus possible avec les membres seulement.

A notre avis, il n'existe qu'une seule méthode équitable pour fixer la rémunération du secrétaire-gérant d'une coopérative, c'est le salaire fixe proportionné au travail demandé. A titre d'encouragement l'on pourra lui accorder une participation dans les profits nets, soit une commission de cinq, huit ou dix pour cent, selon le cas.

2.—Les progrès des beurreries coopératives.

Les chiffres font malheureusement défaut pour apprécier à leur juste valeur les progrès réalisés depuis quelques années par les coopératives de beurreries. Les statistiques disponibles établissent que le nombre des établissements a marqué une progression constante depuis 1935, comme le fait voir le tableau suivant:

Année	Nombre de fabriques
1935	57
1936	70
1937	88
1938	117

A l'heure présente le nombre de beurreries coopératives en opération doit approcher et peut-être dépasser 140; ce qui établirait qu'en cinq ans il y a eu une progression de près du triple.

En même temps qu'il y avait progrès dans le nombre, l'importance des établissements augmentait. Les anciennes sociétés ont fait des progrès et ont augmenté leur volume de fabrication; les nouvelles sociétés se sont toutes organisées sur une base solide et font en général des progrès beaucoup plus rapides que leurs aînées.

Notons également qu'un certain nombre de sociétés, dites combinées, sont outillées pour fabriquer indistinctement du beurre ou du fromage, selon que l'un ou l'autre produit est plus payant.

Comme conclusion de cette brève étude sur les beurreries coopératives retenons les idées suivantes:

1. La beurrerie coopérative est une entreprise payante;

2. Le volume de la production influe énormément sur le coût de la fabrication.

3. La beurrerie coopérative est le noyau sur lequel peut se greffer naturellement les opérations d'achat et de vente.

4. Les beurreries coopératives font des progrès rapides dans le Québec depuis quelques années.

QUESTIONNAIRE

1.—Les ristournes sont-elles plus importantes dans une grosse beurrerie coopérative que dans une petite? Pour quelles raisons?

2.—Le capital est-il bien nécessaire au bon fonctionnement d'une beurrerie coopérative? Pourquoi?

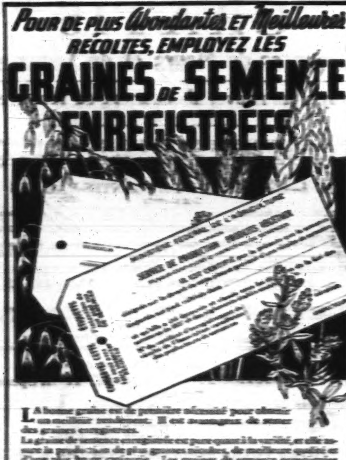
3.—Quel doit être le montant minimum de la part de chaque membre d'une beurrerie coopérative?

4.—Les employés d'une coopérative doivent-ils recevoir un salaire raisonnable? Pour quelles raisons?

5.—Est-il recommandable d'engager à commission le gérant d'une coopérative? Si non, pourquoi?

6.—Est-ce que les beurreries coopératives font des progrès dans le Québec? Combien en existe-t-il à l'heure actuelle?

Cas obstiné de constipation



Pommes de terre de semence certifiée

Il y a eu en ces dernières années un développement très marqué dans la production de certaines variétés de pommes de terre pour la semence certifiée. Les Montagnes Vertes et les Irish Cobblers sont toujours en tête, mais la variété Rural New Yorker est en décroissance, et il semble qu'elle cède la place à une variété nouvelle et de plus en plus appréciée que l'on appelle Katahdin. L'étendue de cette variété présentée à la certification était de 36 acres en 1935; elle avait atteint 1,300 acres en 1938.

Emploi des peaux de la ferme pour la fabrication des gants

Les ganteries et mitaineries canadiennes ont fabriqué 363,802 douzaines de paires de gants de cuir en 1938, pour lesquelles elles ont employé 3,573,632 pieds carrés de cuir de vache, 3,625,308 de peaux de moutons, 1,122,239 de cuir de cheval, 4,127,817 de cuir de mulets, 629,983 de peau de chèvres, 281,751 de peau de porc, 85,810 de peau de chevreuil, 72,014 de peau d'agneaux, et 56,983 d'autres espèces d'animaux. Elles utilisent également pour un total de 361,520 de peaux fendues (différentes sortes de cuir), et pour $298,530 d'autres fournitures. Le coût total du matériel employé se montant à $2,651,000.

Le choix des engrais chimiques basé sur la nature du sol

Le choix d'un engrais pour la récolte est une question qui exige beaucoup d'attention. Il est moins difficile de choisir un bon mélange quand on sait à quoi s'en tenir sur les quantités d'azote, d'acide phosphorique et de potasse assimilables que renferme le sol, sur l'acidité du sol, et sur l'action que les applications précédentes d'engrais chimiques ont exercée sur les récoltes. Il est utile également de savoir interpréter les symptômes d'une nourriture insuffisante dans les plantes pour connaître quels sont les besoins de la récolte sous ce rapport. Trop souvent, cependant, le cultivateur n'a pas ces renseignements; dans les cas de ce genre, il pourrait se régler utilement sur la nature du sol, sur les engrais qui ont été appliqués dans le passé et sur les résultats qu'on en a tirés.

Les sols de glaise ou "argileux" sont, par leur nature même, plus abondamment pourvus de principes fertilisants minéraux que les sols sablonneux. Ces derniers, qui sont plus ouverts et contiennent moins de matière colloïdale, peuvent perdre par le lessivage une grosse quantité de leur azote et de leur potasse solubles, surtout lorsque le sol est pauvre en matière organique. C'est pourquoi on a l'habitude, sur les sols sablonneux, d'appliquer un engrais de la formule 4-8-10 qui contient une forte proportion de potasse et suffisamment d'azote afin d'assurer une pousse satisfaisante. Quand le sol manque d'azote on s'en aperçoit généralement par l'aspect pâle des plantes.

Les tourbes noires ou grises—ou terres noires comme on les appelle communément—manquent généralement de matière minérale. Pour ces sols les applications de potasse ont généralement plus d'importance que celles d'acide phosphorique, et il peut être nécessaire d'ajouter un peu d'azote assimilable pour stimuler la végétation au début. C'est pourquoi on a l'habitude d'appliquer un engrais d'une formule 2-8-16 aux sols tourbeux.

Généralement, lorsque le sol a été enrichi par des applications de fumier, la quantité d'engrais chimique que l'on applique peut n'être pas aussi forte et peut ne pas contenir une aussi grosse proportion d'azote et de potasse qu'il serait nécessaire d'appliquer si le sol n'avait pas reçu de fumier. Dans les circonstances de ce genre on peut se servir d'une formule 2-12-6. Sur sols bien fumés, la seule application de superphosphate est souvent suffisante pour produire de gros rendements.

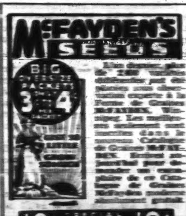
Les rendements que l'on peut obtenir par l'application d'engrais chimiques sont souvent inférieurs à ce qu'ils devraient être parce que le sol est trop acide ou qu'il est pauvre en matière organique. Ce sont là des défauts qu'il faut corriger si l'on veut tirer tout l'avantage possible d'une application d'engrais.

L. E. WRIGHT,
Division fédérale de la chimie,
Service scientifique.

Au tribunal

—Prévenu, quel est votre état?

—Un peu fiévreux, mon président, je n'ai pas beaucoup dormi; je vous remercie tout de même.



Alimentation et soin de la vache tarie

Trop souvent la vache laitière qui a cessé de donner du lait est négligée par son propriétaire, dit V. S. Logan, de la Division de la zootechnie à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Cette négligence est coupable parce que la vache devrait profiter de cet intervalle de repos pour reconstruire ses forces épuisées, afin de continuer à donner du lait en abondance pendant la période de lactation suivante. Au plus fort de la période de lactation les vaches fortes laitières exhalent avec leur lait, en tirant sur les réserves de leur corps, plus de principes nutritifs qu'elles ne peuvent en assimiler de la nourriture qu'elles consomment. Si donc elles ont une forte réserve de graisse et de substances minérales dans leur corps avant de vêler, elles peuvent maintenir un niveau de production plus élevé pendant la lactation.

Comme la période qui s'écoule entre les lactations peut être considérée comme une période de reconstruction, il est nécessaire qu'elle dure une longueur de temps raisonnable. La vache qui s'est bien reposée donne la production de lait la plus économique, ainsi qu'un veau sain et vigoureux. L'expérience pratique a démontré que la vache devrait rester tarie pendant une période de six semaines. C'est là la durée la plus économique. Quand la période de repos est plus longue, la bête produit plus de lait à la lactation suivante, mais ce lait revient plus cher.

Les vaches taries, tenues sur de bons pâturages, n'exigent que très peu de nourriture supplémentaire. Pendant une sécheresse sur les pâturages on pourra donner un supplément de gros fourrages ou une ration de grain composée de 2 parties chacune de l'un des suivants: son, avoine moulue, orge moulue; plus une partie de tourteau de lin. On donnera de 4 à 7 livres par jour de cette moulée à la vache maigre. En hiver, si la vache est en bon état de chair, on donnera tous les bons fourrages qu'elle peut consommer et 1 ou 2 livres par jour de la moulée qui précède. Si la vache est grasse, donnez moins de grain mais assez cependant pour la maintenir en état vigoureux. Une livre de moulée par jour donnée pendant la période de repos vaut de 2 à 3 livres de moulée donnée après que la vache a vêlé. Le foin de légumineuse de bonne qualité aide à refaire la réserve de substances minérales qui a été épuisée.

La façon dont on s'y prend pour faire tarir la vache varie suivant les bêtes. Une vache pauvre laitière ne présente aucune difficulté car elle cesse toujours de vêler en dépit de tout ce que l'on pourrait faire. Pour les laitières persistantes, réduisez graduellement la nourriture et espacez les traites de plus en plus jusqu'à ce que la production du lait soit réduite à tel point que l'on puisse cesser entièrement de traire, sauf peut-être pour vider le pis une fois pour toutes.



Cours de grain fourni par
James Richardson & Sons Ltd.
330, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 9[illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Mars	Lundi 4	Mardi 5	Mercredi 6	Jeudi 7	Vendredi 8	Samedi 9
BLE						
Nord No 1	86%	86%	87	87%	87%	87%
Nord No 2	83%	84%	84%	85%	85	85%
Nord No 3	82%	82%	83	83%	83%	83%
No 4	79%	80%	80%	80%	80%	80%
No 5	74%	74%	75	76%	75%	76
No 6	71%	72%	72%	73%	73%	73%
Fourrage	67%	68%	68%	69%	69%	69%
Sur voie net	85%	86%	86%	86%	86%	86%
No 1 Durum	82%	84%	84%	84%	84%	84%
No 2 Durum	79%	80%	80%	80%	80%	80%
No 3 Durum	78%	79%	79%	80%	79%	80
Inférieur Nord 1	82%	83%	84%	84%	84%	84%
Inférieur Nord 2	81%	81%	82%	82%	82%	82%
Inférieur Nord 3	79%	80%	80%	81	80%	80%
Charbonneux 1	81%	81%	82	82%	82%	82%
Charbonneux 2	78%	79%	79%	80%	80	80%
Charbonneux 3	77%	77%	78	78%	78%	78%
Rej. Nord 1	79%	80%	80%	80%	80%	80%
Rej. Nord 2	77%	78%	78%	79%	79	79%
Rej. Nord 3	76%	76%	77	77%	77%	77%
Printemps 1	75%	76%	76%	78%	78%	78%
Printemps 2	72%	73%	73%	75%	75%	75%
Printemps 3	69%	70%	70%	72%	72%	72%
AVOINE						
C.W. No 2	39%	39%	39%	40%	40	39%
C.W. No 3	36%	36%	36%	37%	37	36%
Fourrage No 1	35	35%	35%	35%	35%	35%
Fourrage No 2	33%	34%	34%	34%	34%	34%
Fourrage No 3	31%	31%	31%	32%	32	31%
Sur voie net	38%	38%	38%	39%	39%	39
ORGE						
6 rangs	52	52%	52%	52%	52%	52%
Fourrage No 1	48%	48%	48%	48%	49	49%
Fourrage No 2	48%	48%	48%	48%	48%	48%
Fourrage No 3	47%	47%	47%	47%	48	48%
Sur voie net	53	53%	53%	53%	53%	53%
LIN						
C.W. No 1	198%	198%	198%	198%	198%	200%
C.W. No 2	194%	194%	194%	194%	194%	196%
C.W. No 3	182	182	182	181%	183%	183%
C.W. No 4	177	177	177	176%	176%	178%
Sur voie net	195%	196	196	195%	195%	199%
SEIGLE						
C.W. No 2	70%	71%	71%	72%	71%	71%
C.W. No 3	65%	66%	66%	67%	66%	66%
C.W. 2 rej.	61%	61%	61%	62%	61%	62
C.W. No 4	62%	62%	62%	63%	62%	63
Ergot rej. X	59%	59%	59%	60%	59%	60
Sur voie net	69%	69%	70	70%	70%	70%

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	88%	89%	89%	90%	89%	89%
Juillet	89%	90%	90%a%	91%a%	90%	90%a%
Octobre	90%	91%a%	91%	92%	91%	92%
AVOINE						
Mai	40%	40%	40%	41%	41	40%
Juillet	38%	39%	39%	39%	39%a%	39%
Octobre	34%	35	35%	36%	35%	35%a%
ORGE						
Mai	58	54%	54%	54%	54%	54%
Juillet	32	52%	52	52%	52%	52%
Octobre	50	50%	50%	50%	50%	50%
LIN						
Mai	202	202	202	201%	201%	203%
Juillet	200	200%	200%	200%	200	203%
Octobre	196	196	196	196	196	196
SEIGLE						
Mai	72%	73%	73%	74	73%	73%
Juillet	72%	73	73%	73%	73%	73%
Octobre	71%	72%	72%	72%	72%	72%





Feuilleton de "La Liberté"

Le Masque de Feu

Grand Roman d'Aventures et d'Amour

par

Maurice Boué et Edouard Aujay

NUMERO 5

(Suite)

Lorsque le jeune diplomate se trouvait quelque peu excédé par les attentions de la jeune Anglaise, il se souvenait de l'indulgence de M. de La Feuillade et il mettait sur le compte de l'éducation un peu libre que la jeune fille avait reçue les marques indiscrètes de sympathie qu'elle lui prodiguait.

D'ailleurs, pouvait-on se fâcher? Certes, Betty était un petit tyran, mais à tout prendre, c'était un tyran délicieux. Ses charmes n'étaient pas minces et elle usait en jouant avec coquetterie, en personne certaine du triomphe.

D'autres, à la place d'Estérac, eussent été ravis de succomber sans plus de délai aux attaques répétées de la jeune fille, tandis que lui résistait toujours. Mais, sans qu'il s'en rendît compte, peu à peu il se montra moins distant. Le charme opérait, et du charme à la capture, il n'y a qu'un pas qui pouvait être vite franchi.

La jeune Anglaise discernait la transformation qui s'opérait chez le cruel, à son égard, et, avec une fine psychologie, elle cherchait à tirer profit de ses avantages. Chose remarquable, d'ailleurs, malgré ses allures un peu primesautières, ses attitudes qui, chez une Française, eussent paru, sinon déplacées, au moins audacieuses, Betty Salisbury puisait dans sa liberté de conduite une force [illegible]

[illegible]

donnez une grande preuve de confiance.

—Vous l'avez méritée, Betty.

—Dites-moi donc, à moi qui suis votre ami, pourquoi, si souvent, vous êtes taciturne.

Il sourit tristement. Le comprendrait-elle, seulement, s'il se hasardait à lui faire la confidence de sa peine?

—Que reprochez-vous donc à la vie, demanda-t-elle encore, pour faire grise mine à ceux qui voudraient vous voir heureux?

—Si vous saviez, Betty, soupira-t-il.

—Eh bien, oui, je voudrais savoir, et je suis certaine que si je savais, je trouverais le remède à votre douleur?

—Betty, dit-il, avez-vous eu, déjà, un coeur, un grand amour?

Sans hésiter un instant, elle dit:

—Vous!

—Pardonnez-moi... Je voulais parler d'un amour malheureux.

—N'est-ce pas mon cas? Sans orgueil, comme sans honte, je vous ai dit, Guy, que je vous aimais, et vous m'avez repoussée.

—Et vous croyez, sans doute, que je vous dédaigne? Voulez-vous savoir, vraiment, ce que je pense de vous, Betty? Sachez-le bien, il me semble, parfois, que je ne suis pas loin de vous aimer. Mais je recule, j'ai peur.

—De moi?

[illegible]

l'immense joie d'avoir vu enfin venir à elle celui qu'elle attendait depuis si longtemps, la joie plus pure aussi d'être celle qui, maternelle et affective, affectueuse et tendre, ramènerait par l'amour, la paix dans ce coeur tourmenté.

Chez Estérac, la joie d'un bonheur retrouvé fut courte. Repris par l'obsédante ressemblance, il revit les soirs pareils à celui-là, où auprès des palmiers de [illegible], il goûtait l'ivresse de tenir près de lui la douce Nalia. Il revivait les exquises minutes des aveux, les tendresses murmurées.

Une porte, dans la maison, claqua et une voix monta jusqu'à la terrasse. C'était le général qui rentrait du cercle.

—Hello! Betty! Êtes-vous là? cria-t-il.

[illegible]

X

Le parchemin révélateur

[illegible]

bien tout dévoué aux membres de la légation et en qui l'on pouvait avoir une confiance absolue.

—Cher monsieur Sebh, dit le jeune homme, j'ai besoin que vous me rendiez un grand service, un service personnel.

—Monsieur d'Estérac, c'est la première fois que vous avez recours à moi, depuis que vous êtes ici. En quoi puis-je vous être utile? Naturellement, comptez sur ma discrétion.

—Je voudrais que vous me disiez ce que signifie ceci...

Le jeune homme étala sur la table le parchemin qu'il avait découvert dans la tiare.

On y voyait la coupe d'un sphinx et d'une pyramide. Entre les pattes du monstre de granit, on distinguait une entrée d'où partait un double pointillé représentant vraisemblablement un passage secret qui s'enfonçait dans la terre, puis remontait ensuite dans l'intérieur de la pyramide: il descendait d'abord, puis faisait un coude et remontait. Enfin, il donnait accès à une grande galerie ornée de sept colonnes et aboutissait à une chambre spacieuse.

Sous ce schéma était écrite, en langue égyptienne, la légende explicative.

Le drogman examina longuement le parchemin.

—Trouvez-vous le sens de ce dessin énigmatique? demanda Estérac.

[illegible]

n'est pas tout. Un léger pointillé vous conduit devant ce trait que la légende appelle "La Porte de Diamant".

—Voilà une porte qui, si elle est faite de l'assemblage de ces pierres éminemment précieuses, doit avoir une valeur incalculable.

—D'autant plus, continua le drogman, que cette porte donne accès dans une nouvelle chambre, appelée "La Salle des Trésors" ou "Salle des Splendeurs". Et voici le "Sésame" qui permet de franchir le seuil [illegible]

[illegible]

de France, l'ancien officier de spahis décida de solliciter l'aide de M. de La Feuillade, au moins pour découvrir quel mystère se cachait sous les termes de l'avertissement qu'il avait reçu.

(A suivre)



